



RAPPORT FINANCIER

2015-2016



Les Chaussettes ne se cachent plus

SOMMAIRE

I Informations financières sélectionnées.....	4
1. Etat de situation financière consolidée	4
2. Etat du résultat consolidé	5
3. Etat des autres éléments du résultat global.....	6
4. Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	7
5. Tableau de variation des capitaux propres consolidé	8
II L'activité du Groupe.....	9
1. Périmètre du Groupe consolidé	9
2. Historique	10
3. Activité du groupe.....	11
4. Commentaires sur l'activité du Groupe	13
5. Faits marquants pour le Groupe.....	13
6. Le management	14
7. Recherche et Développement – Qualité	15
8. Communication.....	15
9. Les approvisionnements.....	16
10. Les effectifs	16
11. Facteurs de risque	17
12. Engagements Hors Bilan.....	21
13. Comptes consolidés	23
14. L'avenir du Groupe.....	27
15. Evènements intervenus depuis la clôture	27
16. Activités en matière de Recherche et Développement.....	28
17. Honoraires des Commissaires aux Comptes.....	28
18. Les comptes sociaux de Kindy S.A.	28
III Le capital de la société.....	32
1. L'actionnariat de la société.....	32
2. Actions propres et Opérations effectuées par la société sur ses propres actions	33
3. Evolution boursière	33
4. Prises de participations significatives.....	33
5. Etat de la participation des salariés	33
6. Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues.....	33
7. Politique de distribution des dividendes	34
IV Administration et gestion	35
1. Les mandataires de la société Kindy SA.....	35
2. Les rémunérations des mandataires sociaux.....	37
3. Jetons de présence	39
4. Informations complémentaires concernant les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire.....	39
5. Quitus pour la gestion	40
V Les conséquences sociales de l'activité.....	41
1. Emploi.....	41
2. Organisation du travail.....	41
3. Relations sociales.....	42
4. Santé et sécurité	42

5.	Formation	42
6.	Egalité de traitement	42
7.	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives :	43
VI Informations environnementales.....		44
1.	Politique générale en matière environnementale.....	44
2.	Pollution et gestion des déchets	44
3.	Utilisation durable des ressources	45
4.	Changement climatique	45
5.	Protection de la biodiversité.....	46
VII Informations sociétales en faveur du développement durable		47
1.	Impact territorial économique et social de l'activité de la société	47
2.	Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société.....	47
3.	Sous traitance et fournisseurs.....	47
4.	Loyauté des pratiques	48
5.	Responsabilités humaines.....	48
6.	Autres actions engagées au titre du présent en faveur des droits de l'homme.....	48
7.	Données sociales complémentaires	49
8.	Note méthodologique du reporting RSE	50
9.	Définitions des indicateurs et limites méthodologiques.....	51
10.	Charte responsabilité sociétale des entreprises (RSE).....	52
VIII Comptes consolidés au 30 juin 2016		54
1.	Informations générales.....	59
2.	Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers	60
3.	Règles et méthodes comptables.....	62
4.	Facteurs de risque	68
5.	Périmètre de consolidation	71
6.	Notes sur l'état de situation financière consolidée	72
7.	Notes sur l'état du résultat consolidé.....	78
8.	Autres informations.....	82
9.	Informations sur les secteurs opérationnels	84
IX Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.....		85
X Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés		87
XI Comptes annuels individuels de la société Kindy SA au 30 juin 2016		90
1.	Faits majeurs de l'exercice	94
2.	Informations relatives au bilan.....	94
3.	Informations relatives au compte de résultat.....	100
4.	Autres informations.....	101
XII Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de la société Kindy SA		103
XIII Personnes responsables		105
XIV Contrôleurs légaux des comptes.....		106
1.	Commissaires aux Comptes	106
2.	Honoraires des Commissaires aux Comptes.....	106

I Informations financières sélectionnées

Sauf avis contraire, les chiffres figurant dans le présent document sont présentés en milliers d'euros

1. ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF	30/06/2016	30/06/2015
ACTIFS NON COURANTS		
Goodwill	868	868
Autres immos incorporelles	4 933	5 235
Immobilisations corporelles	1 943	2 050
Autres actifs non courants	213	178
Actifs d'impôts non courants	1 427	2 070
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	9 384	10 401
ACTIFS COURANTS		
Stocks et en-cours	8 395	8 987
Créances clients	5 305	6 899
Autres actifs courants	1 787	2 083
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 541	3 645
TOTAL ACTIFS COURANTS	17 028	21 614
TOTAL ACTIF	26 412	32 015
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	30/06/2016	30/06/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	7 004	7 004
Autres réserves	5 607	4 832
Résultat de l'exercice	-3 505	720
Participations ne conférant pas le contrôle	43	46
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 148	12 602
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts et dettes financières	2 700	3 503
Passifs d'impôt non courant	1 927	1 826
Provisions	430	502
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	5 057	5 831
PASSIFS COURANTS		
Dettes fournisseurs	6 477	7 177
Emprunts et dettes financières	2 457	1 912
Provisions	171	57
Autres passifs courants	3 102	4 436
TOTAL PASSIFS COURANTS	12 207	13 582
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	26 412	32 015

2. ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE

Rubriques	30/06/2016	30/06/2015
Chiffre d'affaires	32 342	38 696
Autres produits de l'activité	23	9
Achats consommés	-18 425	-21 403
Charges de personnel	-7 708	-8 806
Charges externes	-5 711	-5 756
Impôts et taxes	-527	-664
Dotations aux amortissements	-355	-297
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	-158	1 040
Autres charges	-1 173	-1 226
Autres produits	79	300
Résultat opérationnel courant	-1 612	1 894
Autres produits opérationnels	536	572
Autres charges opérationnelles	-1 337	-1 286
Résultat opérationnel	-2 414	1 180
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	5	14
Coût de l'endettement financier brut	-334	-436
Coût de l'endettement financier net	-329	-421
Autres produits financiers	34	130
Autres charges financières	-58	-74
Charge d'impôt	-743	-93
Résultat net	-3 509	721
Part du groupe	-3 505	720
Participations ne conférant pas le contrôle	-4	1
Résultat net de base par action	-1,25 €	0,26 €
Résultat net dilué par action	-1,27 €	0,26 €

3. ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

	30/06/2016	30/06/2015
Eléments devant être recyclés en compte de résultat	-1	125
Ecart de conversion	-1	125
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres	–	–
Eléments ne devant pas être recyclés en compte de résultat	55	-499
Ecart actuariels	55	-18
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (1)	0	-481
Résultat de la période	-3509	721
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	-3455	347
Dont :		
Part revenant aux actionnaires de la société	-3451	346
Part revenant aux intérêts minoritaires	-4	1

(1) Le détail des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres au 30 juin 2015 comprend des mouvements liés à la sortie de GBB Footwear pour un montant de 466 k€.

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

	30/06/2016	30/06/2015
Résultat net d'ensemble	(3 509)	721
Dotations nettes aux amortissements et provisions	865	242
Plus et moins values de cession	108	5
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	(2 536)	968
Coût de l'endettement financier net	328	421
Charge d'impôt	743	93
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt	(1 465)	1 482
Impôts versés	0	0
Variation des stocks	158	(637)
Variation des clients et autres débiteurs	1 912	(756)
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	(2 029)	(1 302)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(1 424)	(1 213)
Acquisition ECS	0	(316)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(150)	(469)
Prix de cession des actifs cédés	95	0
Remboursements d'immobilisations financières	18	18
Acquisitions d'immobilisations financières	(53)	(1)
Incidences des variations de périmètre	0	(198)
Autres flux	0	(15)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(90)	(981)
Souscriptions d'emprunts	446	4 188
Intérêts financiers nets versés	(328)	(421)
Remboursements d'emprunts	(1 464)	(2 992)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 346)	775
Incidence de la variation de taux de change	(1)	99
Variation de la trésorerie nette	(2 861)	(1 320)
Trésorerie à l'ouverture	3 633	4 953
Trésorerie à la clôture	772	3 633
Variation de trésorerie	(2 861)	(1 320)
<u>Détail de la trésorerie</u>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 541	3 645
Trésorerie passive	(769)	(12)
TOTAL TRESORERIE	772	3 633

5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE

	Attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère			Participations ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres		
	Capital	Autres réserves	Ecart de conversion			Résultats non distribués	Total part Groupe
Solde au 30/06/2014	7 004	4 328	-27	551	11 856	265	12 121
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2015							
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			104		104	21	125
Pertes actuarielles		-18			-18		-18
Gain sur couverture de flux de trésorerie					0		0
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	-18	104	0	86	21	107
Résultat de la période				720	720	1	721
Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	-18	104	720	806	22	828
Affectation du résultat		551		-551	0		0
Autres variations		8			8		8
Badwill ECS		-14			-14		-14
Variation de périmètre		-100			-100	-241	-340
Solde au 30/06/2015	7 004	4 755	77	720	12 556	46	12 602
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2016							
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			-1		-1		-1
Pertes actuarielles		55			55		55
Gain sur couverture de flux de trésorerie					0		0
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	55	-1	0	54	0	54
Résultat de la période				-3 505	-3 505	-4	-3 509
Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	55	-1	-3 505	-3 451	-4	-3 455
Affectation du résultat		720		-720	0		0
Autres variations					0		0
Variation de périmètre					0		0
Solde au 30/06/2016	7 004	5 530	76	-3 505	9 105	43	9 147

II L'activité du Groupe

1. PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

Les sociétés participant au périmètre de consolidation sont les suivantes :

Pôle chaussette

- KINDY SA, société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au capital de 7 003 625 euros dont le siège est à MOLIENS (60220) et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 379 402 191.
- KINDY BLOQUERT, société anonyme au capital social de 5 684 000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 525 620 159 (contrôlée à 99,70 %).
- BSS, SAS unipersonnelle au capital de 40 000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), 37 rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 432 081 867 (contrôlée à 100 %).
- THE SOCKS OFFICE, au capital de 15 790 euros, dont le siège social est à MOLIENS (60220), 37 rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro B 479 454 902 (contrôlée à 100 %).
- THE SOCKS LEGENDE, SAS unipersonnelle au capital de 300 000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), 37 rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 509 203 063 (contrôlée à 100 %).
- SCI BLOQUERT, société civile immobilière au capital de 285 537 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), immatriculée au registre du commerce de BEAUVAIS sous le numéro 431 430 875 (contrôlée à 100 %).
- EURO CHINA SOCKS, LTD au capital de 10 000 HK\$ dont le siège social est à Hong Kong (contrôlée à 100 %).

Pôle chaussure

- GBB, SAS unipersonnelle au capital de 2 100 000 euros dont le siège social est à BEAUPREAU (49600), ZI Evre et Loire et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 489 970 269 (contrôlée à 100 %).
- EURL APOLLO, société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros dont le siège social à BEAUPREAU (49600), ZI Evre et Loire et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 533 521 480 (contrôlée à 100 %).

Ces sociétés ont une activité unique.

2. HISTORIQUE

- En 1863, la bonneterie Davesne fabriquait déjà des bonnets, tricots, écharpes. En 1922, elle se transforme en société anonyme et se lance dans la commercialisation de chaussettes. Les premiers investissements d'automatisation des métiers à tricoter sont engagés en 1965.
- Mai 1966, une année clef : la marque Kindy est créée, et la société décide de commercialiser ses produits dans la grande distribution.
- En 1979, Kindy reprend Labonal.
- A partir de 1985, Kindy se dote de métiers à tricoter électroniques et connaît une forte expansion pour devenir le leader français de la fabrication de chaussettes.
- En 1991, le Groupe obtient la licence « Walt Disney » puis la licence « Astérix » en 1992. En mai 1991, le fonds d'investissement Schroder rejoint le capital du Groupe. D'autres partenaires financiers entreront dans le capital.
- Le 26 mai 1994 marque l'introduction de Kindy en Bourse, sur le Second Marché de la Bourse de Paris.
- En octobre 1996, Kindy reprend Mariner et devient un acteur important et reconnu sur un autre marché : les sous-vêtements et le « Homewear ». Cette même année, Kindy obtient la licence « Coupe du monde France 98 ».
- En 1998, lancement de la gamme anti-odeur « Amicor ».
- L'année 1999 marque le début de la délocalisation et des premières vagues de restructuration.
- En 2002, retour aux bénéfices pour le Groupe Kindy. Deuxième volet de la restructuration et lancement de la gamme de produits innovants « Bien-être ».
- En 2004, création d'ECS à Shanghai pour faire face à la disparition annoncée des quotas en 2005.
- En 2004 et 2005, aboutissement du processus des restructurations (fermeture du site de Moreuil et arrêt de la production sur Lillers), amorce d'une stratégie d'expansion : reprise de l'investissement publicitaire et acquisition de Baby Love.
- 2006 : Poursuite de la croissance externe avec le rachat des actifs de la société Blanchard (BSS) (Marque Thyo) et l'acquisition de GBB (spécialiste de la chaussure pour enfant).
- 2007 : Décision de cession de l'activité Mariner en décembre 2007.
- 2008 : Arrêt des activités textiles et chaussons de Babylove (juin 2008), Transfert sur Moliens de l'activité BSS qui était logée à Montceau (à compter de juillet 2008). Signature d'un partenariat de commercialisation des chaussettes Dim (Création de la société The Socks Legende). Cession de l'activité Baby Love (décembre 2008).
- 2009 : Cession du fonds de commerce de Mariner (mars 2009). Arrêt de l'activité Sovema (Magasins d'usine), des filiales Contim, Kindy Polska et GBB Tunisie.
- 2010 : Création de la société Euro China Socks France pour l'exploitation des gammes premiers prix auprès des G.S.S.
- 2011 : Création de la société EURL Apollo pour l'exploitation de magasins de chaussures.
- 2012 : Création de la société GBB Footwear pour la production de chaussures GBB et acquisition de la marque Achile.
- 2013 : Acquisition du solde des titres de la société The Socks Office assurant le développement d'une commercialisation par internet. Acquisition des licences IKKS (chaussures pour enfant) et Daniel Hechter (chaussettes). Signature d'un partenariat avec Sigvaris pour commercialiser les produits de compression sportive. Fin décembre, Kindy reçoit la qualification « d'entreprise innovante ».
- 2014 : Kindy a réalisé une réduction de capital d'un montant de 1 954 500 euros et une augmentation de capital d'un montant de 4 645 195 euros (prime d'émission incluse), portant ainsi le capital social de 5 212 000 euros à 7 003 625 euros. En mai 2014, Kindy a transféré la cotation de ses actions de Eurolist C (Euronext) à Alternext (Euronext). En décembre 2014, acquisition du solde des titres de la société ECS à Shanghai.
- 2015 : Refinancement du Groupe par transformation des crédits court terme en emprunts moyen terme sur 5 ans pour un montant de 4,0 M€ (février 2015). Fermeture de la société GBB Footwear (juin 2015). Cession d'un fonds de commerce de détail de chaussures pour enfant situé à Nantes (août 2015).
- 2016 : Signature avec Banques Populaires Rives de Paris d'un nouvel emprunt de 350 k€ sur 5 ans et d'un découvert de 450 k€ (janvier 2016). Ouverture d'un magasin de déstockage dans le village de marques de Cholet-La Séguinière (janvier 2016).

3. ACTIVITE DU GROUPE

L'activité du Groupe Kindy s'exerce autour de deux métiers, le pôle chaussette (67 % du chiffre d'affaires) et le pôle chaussure pour enfant (33 % du chiffre d'affaires). Elle recouvre la fabrication, l'achat, le stockage et la livraison de ses produits à une clientèle GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) ou sélective.

Le pôle chaussette

Les principaux circuits de distribution par activité du pôle chaussette sont les suivants :

- Kindy Bloquet : grandes et moyennes surfaces, marchés publics, parapharmacies,
- Business Sport Socks : grandes surfaces spécialisées, détaillants,
- The Socks Legende : grandes et moyennes surfaces, grands magasins,
- The Socks Office : e-commerce.

Kindy Bloquet commercialise ses produits :

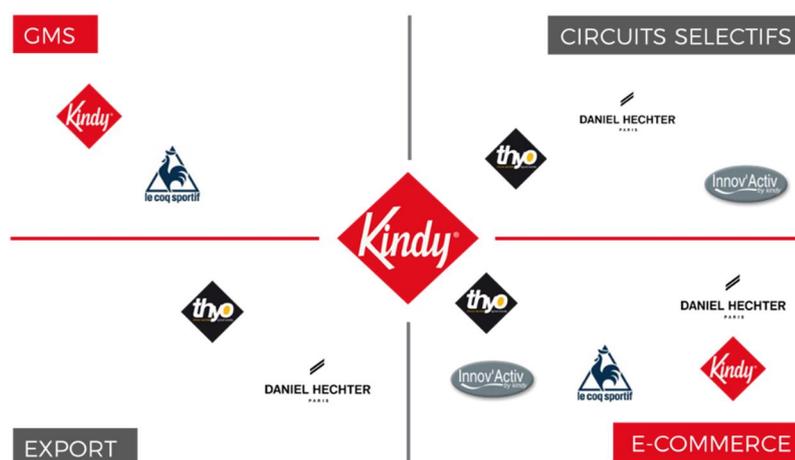
- sous sa propre marque, Kindy,
- sous licence (Le Coq Sportif). Cette commercialisation entraîne le versement de royalties calculées sur les ventes.
- sous marque distributeur des principales enseignes de la GMS,
- sous la marque Innov'Activ.

BSS (Business Sport Socks) commercialise ses produits :

- sous sa marque propre Thyo,
- sous sa marque propre Achile,
- sous marque distributeur des principales enseignes des grandes surfaces spécialisées.

The Socks Legende a commercialisé ses produits sous licence Daniel Hechter au cours de l'exercice. Le contrat a été signé en novembre 2013 pour une durée allant jusqu'en juin 2017.

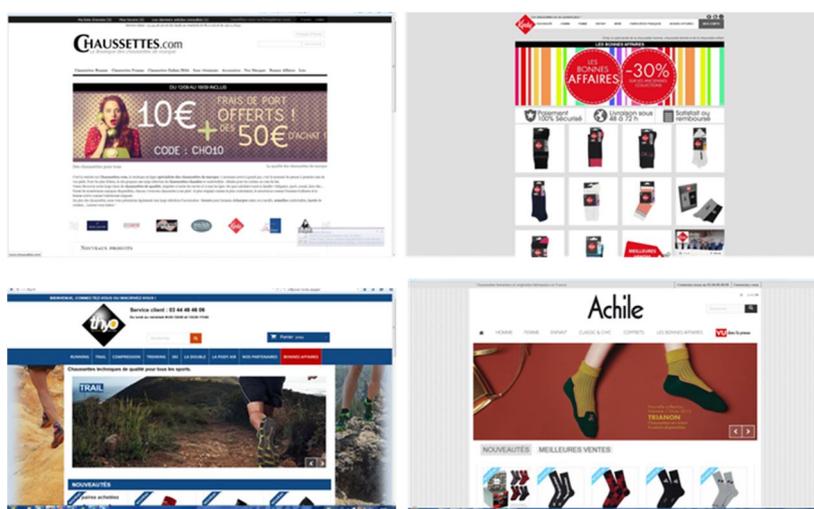
La gamme commercialisée couvre tous les réseaux de distribution :



La production des différentes gammes de chaussettes repose sur un savoir-faire historique. Les marques Thyo, Innov'Activ, Achile et Daniel Hechter sont conçues et fabriquées par le Groupe en France.

Les marques Kindy et Le Coq Sportif sont conçues en France et fabriquées par des partenaires responsables, en Turquie, en Chine et au Portugal, principalement. Afin de répondre à l'exigence de qualité du Groupe, ces partenaires sont en permanence contrôlés tant sur la qualité que sur la sécurité.

Le Groupe dispose de quatre sites marchands : Kindy.fr, Thyo.fr, Achile.com et Chaussettes.com. Ces quatre sites sont réunis sous la seule entité TSO (The Socks Office).



Le pôle chaussure

Les principaux circuits de distribution de GBB sont les suivants :

- Détaillants multimarques (magasins indépendants),
- Petites chaînes haut de gamme,
- Grands magasins,
- Internet sur des sites spécialisés.

Au travers de sa filiale Apollo, GBB dispose également de deux magasins de chaussures au détail à Saint-Orens (Toulouse) et Taverny.

GBB commercialise ses produits :

- sous ses propres marques, GBB (0 à 6 ans) et Achile (6 à 12 ans)
- sous licence, moyennant le versement d'une redevance calculée sur les ventes : Catimini (0 à 6 ans) et IKKS (3 à 15 ans).

Nous estimons que le positionnement de nos marques sur le marché de la chaussure pour enfant est le suivant :



4. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DU GROUPE

Sur l'exercice 2015-2016, le Groupe Kindy a réalisé un chiffre d'affaires de 32,3 M€ en repli de 6,3 M€. Les principales explications sont les suivantes :

Le pôle chaussette

Sur le pôle chaussette, le chiffre d'affaire est en baisse de 3,3 M€ (-13,2%).

Cette évolution s'explique par la sous-performance de la marque Kindy et des marques distributeur qui résultent notamment d'une force de vente affaiblie à la suite de départs au sein des équipes commerciales, intervenus au cours de l'exercice. En outre, les produits sous licence Daniel Hechter ne remportent pas le succès escompté

Le pôle chaussure

Sur le pôle chaussure, le chiffre d'affaire est en baisse de 3,0 M€ (-22,3%).

Malgré des commandes pour les collections Été 2016 en ligne avec les attentes, le Groupe n'a pas bénéficié des habituelles commandes de réassort en raison d'une météo défavorable. Par ailleurs une partie des ventes qui aurait dû être faite en juin a été décalée sur juillet août et septembre.

Grâce au travail continu sur les frais généraux, les charges opérationnelles courantes sont en baisse de 9% par rapport à l'exercice 2014-2015. Cependant compte tenu de la baisse d'activité, le résultat opérationnel courant diminue de 3,5 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Au 30 juin 2016, le résultat opérationnel s'élève à -2,4 M€ par rapport à +1,2 M€ pour l'exercice 2014-2015.

Le résultat net est négatif et s'établit à -3,5 M€.

5. FAITS MARQUANTS POUR LE GROUPE

En août 2015, le Groupe Kindy, au travers de sa société Apollo, a cédé un fonds de commerce de détail de chaussure pour enfant, connu sous le nom de Chaussures Caline. Ce fonds était situé et exploité à Nantes.

En octobre 2015, Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont été assignées en concurrence déloyale. Le 7 juillet 2016, le dossier a été plaidé auprès du Tribunal de Commerce de Beauvais. Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont fait valoir les éléments sérieux dont elles disposent pour combattre cette action qu'elles estiment abusive. D'ailleurs, une demande indemnitaire a été formulée à l'encontre de la partie adverse sur recommandation des conseils des sociétés.

En novembre 2015, le Groupe Kindy, au travers de sa société Kindy Bloquert, a lancé une vaste campagne de publicité radio pour appuyer l'opération promotionnelle « Kindy Days » (« Kindy days » : 5 € remboursé pour 15 € d'achat de chaussettes en grande distribution).

Cette nouvelle campagne a bénéficié d'une diffusion massive : pendant 7 semaines, 600 spots de 20 secondes ont été diffusés sur les « Indés Radios », 128 radios locales et régionales écoutées chaque jour par 8,8 millions d'auditeurs, ainsi que sur les radios musicales MFM Radio et RTL2.

En décembre 2015, lors de l'Assemblée Générale, le Groupe Kindy a renouvelé son Conseil de Surveillance pour tenir compte de la nouvelle géographie de son capital, dont les principaux actionnaires sont Philippe Spruch et sa société Diversita (21,1 %), Sigma Gestion (18,3 %) et Amiral Gestion (16,7 %).

Le Conseil de Surveillance qui a suivi a nommé Philippe Spruch en tant que Président. Il succède à Joël Pétillon qui reste au Conseil.

Outre Philippe Spruch et Joël Pétillon, le Conseil de Surveillance est désormais composé de Stéphan Clerjaud, Emmanuelle Duez et Florence Sentilhes.

En décembre 2015, le Groupe Kindy s'est vu attribué le label Entrepreneurs+Engagés par La Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF) qui rassemble plus de 700 PME françaises. Ce label récompense l'engagement du Groupe Kindy dans une démarche volontariste de développement durable.

En janvier 2016, le Groupe Kindy a signé avec Banques Populaires Rives de Paris un nouvel emprunt de 350 k€ sur 5 ans et une ligne Court Terme sous forme de découvert de 450 k€.

En janvier 2016, le Groupe Kindy a intégré l'indice Alternext bpifrance Innovation, à l'occasion de la révision annuelle de sa composition. Lancé en 2010, cet indice rassemble les sociétés, cotées sur Alternext, qui bénéficient de la qualification « entreprise innovante » de bpifrance.

En janvier 2016, le Groupe Kindy, au travers de sa société GBB, a ouvert un magasin de déstockage dans le village de marques de Cholet-La Séguinière (Maine-et-Loire) qui regroupe plus de 50 grandes marques de mode en bordure de l'autoroute A87 (sortie 27).

En mars 2016, le Groupe Kindy, au travers de sa société Kindy Bloquert, a lancé une campagne publicitaire avec Grenade & Sparks pour fêter les 50 ans de la marque Kindy. Le point de départ de la campagne « Kindy Show-Set » était de donner vie aux chaussettes. Le développement s'est fait sur Facebook : sur la page Kindy, on a pu suivre tout au long de l'année les différents épisodes du « Kindy Show-Set »

En avril 2016, à l'issue du Conseil de Surveillance réuni le 5 avril, Nathalie Crouzet a été nommée Présidente du Directoire du Groupe Kindy. Elle succède à Thierry Rousseau qui a quitté le Groupe.

En mai 2016, le Groupe Kindy, au travers de sa société BSS, a lancé une campagne publicitaire pour sa marque Achile, en partenariat avec Solendro.com, la e-boutique de sous-vêtements masculins. La marque Achile, s'est affichée pendant une semaine dans 50 stations du métro parisien.

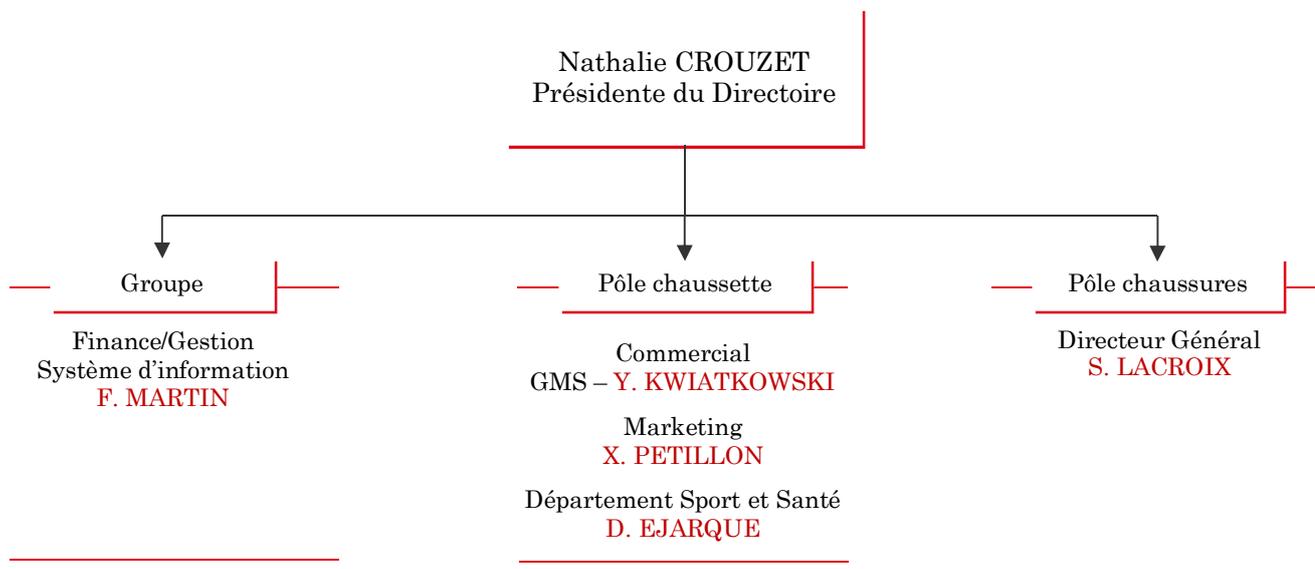
En juin 2016, le Groupe Kindy a annoncé une forte dégradation de ses résultats attendus sur l'exercice 2015-2016. Cette dégradation est la conséquence du recul du chiffre d'affaires de l'ensemble de ses activités au deuxième semestre dans un contexte de marché toujours difficile. Le Groupe a précisé étudier toutes les options et solutions de financement à court terme pour donner au Groupe les moyens de renouer avec l'innovation et la croissance.

6. LE MANAGEMENT

Le Directoire

- Nathalie CROUZET Présidente depuis le 5 avril 2016
- Thierry ROUSSEAU Président jusqu'au 5 avril 2016,
- François MARTIN Membre depuis le 5 décembre 2013.

> Le Groupe



7. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – QUALITE

L'innovation étant au cœur des préoccupations du Groupe, le département de recherche et qualité de la société a poursuivi ses efforts :

- Sur sa gamme santé afin de proposer des chaussettes exclusives destinées à prévenir et à soulager les différentes pathologies du pied (diabète, jambes lourdes, mycoses...),
- Sur sa gamme sport avec une collection comportant les dernières évolutions en terme d'évacuation d'humidité, de régulation thermique et de maintien (gamme gainante THYO Energy, gamme thermo active en ski wool tech, prima tech, thermo tech),
- Le Groupe veille à faire auditer et labelliser ses efforts d'innovation.

8. COMMUNICATION

Dans le cadre de sa stratégie de développement de son image de marque, le Groupe a intégré les plates-formes sociales du type « Facebook », « Twitter »,...disponibles respectivement aux adresses suivantes : <http://www.facebook.com/groupekindy>, <https://twitter.com/#!/groupekindy>, <https://fr.pinterest.com/groupekindy> et <https://www.instagram.com/achile/>.

Cette présence sur la « toile » lui permet de développer une dimension interactive et participative avec sa communauté de clients, fournisseurs, partenaires, investisseurs et salariés.

Le Groupe dispose de plusieurs sites marchands :

- www.kindy.fr
- www.thyo.fr pour la commercialisation des chaussettes techniques de sport de cette marque,
- www.achile.com
- www.chaussettes.com

Et de sites d'informations :

- www.gbb.fr
- www.toutesnoschaussures.com
- www.groupekindy.com

9. LES APPROVISIONNEMENTS

Pour le pôle chaussette, la Turquie, le Portugal et l'Asie, couvrent la majeure partie des approvisionnements (60 % en provenance de la Turquie, 20 % pour le Portugal et 15 % pour l'Asie.).

Des contrôles systématiques de qualité de tous les produits sont réalisés par des laboratoires extérieurs, en complément de nos équipes de contrôle et du suivi de production.

Le site de production de Moliens dans l'Oise fabrique actuellement 0,6 million de paires par an qui sont dédiées à la gamme confort-santé, la marque Achile, la licence Daniel Hechter et les produits de sport à la marque Thyo.

Pour la chaussure pour enfant, les approvisionnements de matières premières (cuir, semelles) sont faits en Europe. Les sous-traitants à façon sont concentrés dans le bassin méditerranéen.

10. LES EFFECTIFS

Au 30 juin 2016, les effectifs du Groupe (Equivalent Temps Plein) s'établissent à 159 personnes contre 172 personnes au 30 juin 2015. Ils se répartissent ainsi :

Répartition par pôle	Effectif ETP	
	30/06/2016	30/06/2015
Pôle chaussette	114	123
Pôle chaussures	45	49
Effectif consolidé	159	172

	PÔLE CHAUSSETTE		PÔLE CHAUSSURE		TOTAL	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Fabrication et Méthodes	31	26	16	15	47	41
Logistique	20	19	6	5	26	24
Force de Vente et magasins	21	23	13	12	34	35
Administration et Développement des ventes + Internet	17	16	4	4	21	20
Approvisionnement	7	4	1	1	8	5
Marketing	13	12			13	12
Services Financiers + RH + Informatique	11	11	3	2	14	13
Direction	3	3	1	1	4	4
Administratif			5	5	5	5
TOTAL	123	114	49	45	172	159

11. FACTEURS DE RISQUE

11.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

La typologie du poste clients du Groupe est la suivante :

Typologie	Part du poste client	
	au 30/06/2016	au 30/06/2015
Grandes et moyennes surfaces	32%	22%
Grands magasins	2%	2%
Grandes surfaces spécialisées	6%	1%
Détaillants	57%	66%
Autres	3%	9%

Historiquement, le risque de défaillance des enseignes de la GMS est faible. De plus, des procédures de gestion rigoureuses et préventives du poste client permettent de limiter les risques de défaillance sur le poste détaillants (fixation d'une limite de crédit pour les clients à risque, relances préventives...).

Les remises accordées aux clients de la GMS représentent une part importante par rapport au chiffre d'affaires du Groupe. La typologie de ces remises est la suivante :

- Remises sur factures : avec les dispositions de la loi LME, une part grandissante et prépondérante des remises apparaît directement en déduction des factures établies. La diversité des accords conclus avec les clients est paramétrée au sein de notre système de gestion. Notre service comptable s'assure également régulièrement de la bonne application des accords commerciaux ;
- Autres remises : d'autres remises sont calculées selon une périodicité qui peut être trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Le calcul, le taux ou le montant de ces remises est conditionné à la réalisation de critères définis. Ces remises sont provisionnées mensuellement par le service comptable du Groupe Kindy qui contrôle la réalisation effective des conditions d'application. Les provisions sur remises comptabilisées à ce titre au 30 juin 2016 s'élèvent à 546 k€.

11.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du Groupe est assuré par le recours au marché des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédit,...). Des budgets de trésorerie sont définis par la direction et présentés périodiquement au Conseil de Surveillance.

La dette financière brute, s'élève à 5 157 k€ au 30 juin 2016 contre 5 415 k€ au 30 juin 2015.

Elle se détaille de la manière suivante :

- Long Terme : 2 700 k€ (composé d'emprunts pour 2 637 k€ et de dettes de crédit-bail pour 63 k€)
- Court Terme : 2 457 k€ (composé de découverts autorisés et lignes de crédit pour 1 418 k€ et de parts à moins d'un an sur les emprunts à LT et dettes de crédit-bail pour 1 039 k€)

La décomposition des dettes financières par nature et maturité est la suivante :

Société	Banque	Nature	Montant initial (K€)	Montant (K€) au 30/06/2016	< 1 an	> 1 an
Kindy SA	CIC Nord Ouest	Emprunt	1 900	1 360	374	985
Kindy SA	Crédit du Nord	Emprunt	500	364	99	266
Kindy SA	Caisse d'Epargne	Emprunt	250	187	49	138
Kindy SA	Région Picardie	Emprunt	300	225	60	165
Kindy SA	Banques Populaires	Emprunt	350	322	68	254
Kindy Bloquert	BPI	Emprunt	300	300	15	285
Kindy Bloquert	LCL	Emprunt	300	204	75	129
Kindy Bloquert	Palatine	Emprunt	500	379	99	280
Kindy Bloquert	Oseo	Emprunt	400	171	84	87
Kindy Bloquert	Région Picardie	Emprunt	150	23	23	0
Kindy Bloquert	Coface	Assurance prospection	24	24	0	24
Kindy Bloquert	BPI	Avance conditionnée	56	9	9	0
GBB	Coface	Assurance prospection	24	24	0	24
		Autres		8	8	
Emprunts				3 599	961	2 638
Kindy Bloquert		Crédit bail machine à tricoter		92	46	46
Kindy Bloquert		Crédit bail fromage et finition		27	27	0
Kindy Bloquert		Crédit bail manutention		22	5	17
Emprunts CB				140	77	63
Kindy SA	Banques Populaires	Découvert autorisé		437	437	0
Kindy Bloquert	Caisse d'Epargne	Découvert autorisé		194	194	0
Kindy Bloquert	LCL	Découvert autorisé		118	118	0
		Autres		20	20	0
Découverts				768	768	0
Kindy Bloquert	GE Capital	Crédit renouvelable		650	650	0
Ligne Court terme				650	650	0
Totaux				5 157	2 457	2 700

La ligne de crédit auprès de GE Factofrance est renouvelée annuellement. Elle s'élève à 650 k€ au 30 juin 2016 et fait l'objet de tirages mensuels.

Le Groupe bénéficie également de découverts autorisés par ses partenaires bancaires pour un montant de 800 k€. Ils sont utilisés à hauteur de 748 k€ au 30 juin 2016.

Banque	Découverts utilisés (K€)	Lignes de crédit (K€)	Échéances
GE Factofrance		650	12-mars-17
LCL	118 (1)		
Caisse d'Epargne	194 (2)		
Banques Populaires	437 (3)		
Autres	20		
Total	768	650	

(1) découvert autorisé au LCL : 100 K€

(2) découvert autorisé à la CE : 250 K€

(3) découvert autorisé aux Banques Populaires : 450 K€

En contrepartie de ses dettes financières, le Groupe dispose d'un montant de trésorerie disponible au 30 juin 2016 de 1 541 k€ (3 645 k€ au 30 juin 2015).

L'endettement financier net ressort à 3 616 k€ au 30 juin 2016 contre 1 770 k€ au 30 juin 2015, en augmentation de 1 846 k€.

Endettement financier net	30 juin 2016 (k€)	30 juin 2015 (k€)
Endettement Fin LT	2 700	3 503
Endettement Fin CT	2 457	1 913
(Trésorerie & Eq)	(1 541)	(3 645)
Endettement Fin Net CT	916	(1 732)
Endettement Fin Net	3 616	1 770

La progression de l'endettement financier net et l'avertissement sur les résultats publié en juin 2016 ont conduit le Groupe à se rapprocher de ses partenaires bancaires.

Dans ce contexte, le Groupe a entamé des discussions avec l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de pérenniser les moyens de financement de ses opérations et de son développement. Une réunion a eu lieu le 27 septembre 2016 au cours de laquelle les banques ont accepté de maintenir les découverts jusqu'à début janvier 2017, dans un premier temps.

Le Groupe s'est engagé à étudier toutes les options et à rechercher de nouvelles solutions de financement, complémentaires, permettant de garder la confiance des banques et maintenir les découverts autorisés.

Sur cette base les comptes consolidés ont été établis en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, même si la direction a retenu comme hypothèse la plus probable, la réussite des discussions avec ses partenaires financiers, il existe de fait une incertitude quant à leur issue. En cas d'issue défavorable, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

Le Groupe Kindy a recours à l'affacturage sur les sociétés Kindy Bloquert et GBB. Sur l'exercice, 19 428 k€ ont été cédés à la société d'affacturage sur la base d'un taux de commission de 0,25 % sur les créances GBB cédées, 0,29% sur les créances Kindy Bloquert cédées et d'un taux de financement de Euribor 3 mois + 0,60 %. Le montant des créances affacturées non financées (net de réserves prélevées par la société d'affacturage) au 30 juin 2016 s'élève à 462 k€. A l'ouverture de l'exercice, ce montant s'élevait à 596 k€.

11.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt affectent le résultat de Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

> Risque de taux d'intérêt

Les dettes financières du Groupe sont contractées essentiellement à taux fixe

Une variation des taux d'intérêt de 1 point sur les emprunts variables en cours, à la hausse ou à la baisse, aurait une incidence sur le résultat financier de ±18 k€. Compte tenu de la faible sensibilité du Groupe aux variations de taux, aucune politique de gestion de ce risque n'a été mise en place.

Les autres postes significatifs d'actif et passif, susceptibles d'avoir une incidence sur le résultat financier, au regard des taux d'actualisation liés directement à la variation des taux d'intérêt sont les suivants :

	30/06/2016	30/06/2015
Placements monétaires à court terme	500	1 500
Provision départ à la retraite et médail du travail	-429	-501
Lignes de crédit	-650	-800
POSITION NETTE	-579	199

> Risque de change

Au titre de ses filiales, le Groupe est soumis au risque de conversion des états financiers en euro, la devise étrangère concernée est le HK dollar. Toutefois, les variations de taux de conversion n'ont pas d'incidence sur le résultat, ces dernières étant directement affectées en autres éléments du résultat global.

Du fait de l'origine asiatique d'une part de ses approvisionnements, le Groupe est exposé dans ses activités aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies, principalement le dollar américain. Le Groupe s'attache à couvrir ce risque par des opérations de couverture de change. Dans cet objectif, il est assisté par ses principaux organismes financiers qui le conseillent dans sa gestion et son suivi de la couverture de sa position de change.

Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples (achat à terme) en dollar américain. Le gain de change latent au 30/06/2016 s'élève 6 k€.

> Risques liés aux actions

Le Groupe est exposé au risque de prix sur les actions :

- via les titres d'autocontrôle détenus au 30 juin 2016 qui s'élèvent à 200 k€ pour 22 607 actions,
- via les titres Kindy détenus dans le cadre du contrat de liquidité (25 615 actions).

Ces titres sont portés en diminution des capitaux propres.

L'évolution, sur l'exercice, des actions auto détenues par la société est la suivante :

	Actions détenues en direct		Actions détenues via contrat de liquidité	
	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions
Nombre de titres à l'ouverture	200	22 607	61	16 780
Achats d'actions			275	75 758
Ventes d'actions			-252	- 66 923
Actifs financiers à la juste valeur	200	22 607	84	25 615

Le cours de l'action au 30/06/2016 s'élève à 1,48 euros.

11.4. Contentieux

Cette information est donnée au paragraphe 12.3 « Procédures judiciaires et d'arbitrage » (« II L'activité du Groupe »)

11.5. Risques environnementaux

Le Groupe Kindy s'inscrit depuis 2006 dans une démarche de développement durable.

3 axes sont suivis et développés :

- Contrôle des fibres et des colorants utilisés (contrôle par un cabinet indépendant),
- Protection de l'environnement dans le processus de fabrication,
- Optimisation de la logistique.

11.6. Fournisseurs et prix

Le Groupe a réparti ses commandes entre plusieurs fournisseurs et plusieurs pays pour limiter les risques politiques et géographiques.

La répartition par marque et par provenance est la suivante :

- Asie : 19 % pour Kindy et GBB,
- Bassin méditerranéen : 46 % (Turquie, Maghreb) pour Kindy et GBB,
- Europe : 35 % pour BSS, GBB.

Des audits sociaux sont régulièrement effectués par des cabinets extérieurs.

Pour le contrôle qualité des produits, le Groupe Kindy dispose de deux structures de contrôle situées en Asie et en Turquie et d'un service qualité situé sur le site de Moliens. Des procédures strictes de contrôle qualité ont été élaborées aux différentes étapes de l'activité : du développement du produit à la réception des marchandises. Le Groupe Kindy a également investi dans divers matériels permettant de contrôler la qualité technique du produit (résistance à l'abrasion, contrôle de la contention, contrôle de la stabilité dimensionnelle, contrôle du boulochage,...). Parallèlement, le Groupe Kindy fait appel à des cabinets extérieurs mondialement connus (Intertek, Ecoteks...) pour les contrôles de composition et les contrôles de détection de colorants potentiellement nocifs.

11.7. Assurances

Le Groupe a souscrit auprès de compagnies d'assurance des contrats d'assurance visant à protéger ses biens d'exploitation. Ainsi, les bâtiments industriels, commerciaux ou logistiques et leur contenu (essentiellement machines à tricoter, matériels et mobiliers de bureau et stocks) bénéficient de couvertures contre les principaux risques. Le Groupe bénéficie à ce titre d'une garantie incendie maximale de 23,3 millions d'euros (franchise de 10 k€ en dommages directs).

Par ailleurs, une garantie perte d'exploitation couvre les conséquences financières d'une interruption de l'exploitation consécutive à la survenance de tels dommages. Cette garantie couvre la marge brute des sociétés du Groupe sur une période d'indemnisation de 12 mois, limitée à 11,5 millions d'euros (franchise de 3 jours ouvrés).

Enfin, le Groupe satisfait aux obligations d'assurance de responsabilité civile liée à la production et à la commercialisation de ses produits. Le montant maximal des garanties souscrites à ce titre s'élève respectivement à 10 millions d'euros (responsabilité civile d'exploitation) et 5 millions d'euros (responsabilité civile produits) par sinistre et par an.

11.8. Autres risques

Le portefeuille des marques du Groupe Kindy et leur logo (principalement Kindy, GBB, Thyo, Innov'Activ) sont déposés dans différents pays. La gestion de la protection de ces marques est confiée à un cabinet extérieur. Différents brevets techniques (chaussette hypoallergénique, chaussette diabétique, chaussette non comprimante, chaussette Clip...) sont également déposés auprès de l'INPI.

12. ENGAGEMENTS HORS BILAN

12.1. Description des engagements liés à l'activité courante

Engagements reçus

Néant

Engagements donnés

	30/06/2016	30/06/2015
Dettes garanties par des sûretés réelles (2)	2 000	2 000
Lettre de blocage compte courant d'associés	-	-
Caution personnelle et solidaire (1)	2 150	2 590
Caution personnelle simple (1)	-	-
Caution personne morale (1)	-	-
Nantissement sur la marque Kindy	-	-
Autre nantissement	-	50
TOTAUX	4 150	4 640

(1) Kindy SA s'est portée caution personnelle et solidaire au profit des différents partenaires financiers pour les emprunts et lignes de crédit octroyés aux filiales Kindy Bloquert, The Socks Legende, Apollo et G.B.B

(2) Gage Auxiga sur une partie des stocks de Kindy Bloquert pour garantir la ligne de crédit court terme GE FactoFrance de 650 k€

12.2. Obligations et engagements des entreprises à effectuer des paiements futurs (contrats ou engagements conditionnels)

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes à long terme	3 599	961	2 638	
Obligations en matière de location financement	140	77	63	
Contrat de location simple				
Obligations d'achats irrévocables				
Autres obligations à long terme				
TOTAL	3 739	1 039	2 700	-

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit et découverts	1 418	1 418		
Lettres de crédit				
Garanties				
Obligations de rachat				
Autres engagements				
TOTAL	1 418	1 418	-	-

12.3. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont été assignées le 9 octobre 2015 en concurrence déloyale.

Le 7 juillet 2016, le dossier a été plaidé auprès du Tribunal de Commerce de Beauvais. Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont fait valoir les éléments sérieux dont elles disposent pour combattre cette action qu'elles estiment abusive. D'ailleurs, une demande indemnitaire a été formulée à l'encontre de la partie adverse sur recommandation des conseils des sociétés.

A ce jour, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

13. COMPTES CONSOLIDES

13.1. L'état du résultat consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé passe de 38,70 M€ au 30 juin 2015 à 32,34 M€ au 30 juin 2016. L'analyse par pôle d'activité est la suivante :

Répartition par pôle en millions d'euros	30/06/2016	30/06/2015	Variation en %
Pôle chaussettes	21,74	25,05	- 13,2%
Pôle chaussures	10,60	13,65	- 22,3%
CONSOLIDE	32,34	38,70	- 16,4%

Grâce au travail continu sur les frais généraux, les charges opérationnelles courantes sont en baisse de 9% par rapport à l'exercice 2014-2015. Cependant compte tenu de la baisse d'activité, le résultat opérationnel courant diminue de 3,5 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Au 30 juin 2016, le résultat opérationnel, après charges de restructuration, s'élève à -2,4 M€ par rapport à +1,2 M€ pour l'exercice 2014-2015. Il prend en compte des charges nettes de 0,8 M€ qui correspondent principalement aux réorganisations menées au cours de l'exercice et au coût de déménagement de la société GBB.

Le résultat financier est stable sur l'exercice. Il s'élève à 0,35 M€ contre 0,37 M€ au cours de l'exercice précédent.

Le résultat net est négatif et s'établit à -3,5 M€.

13.2. Activité et résultat par marque

> KINDY BLOQUERT

En milliers d'euros	30/06/2016	30/06/2015
Chiffre d'affaires activité	16 234	20 703
Résultat opérationnel courant	-1 574	222
Résultat opérationnel	-1 485	-123
RESULTAT NET	-1 264	254

Le chiffre d'affaires activité de la société passe de 20 703 k€ au 30 juin 2015, à 16 234 k€ au 30 juin 2016, soit une baisse de plus de 21 % au cours de l'exercice.

Le fort ralentissement de la consommation et un retard de livraison fournisseurs ont pesé sur le chiffre d'affaires de l'exercice.

Les charges de personnel ont diminué de 414 k€ (-8,5%) au cours de l'exercice suite aux réductions d'effectifs engagées depuis deux ans.

Les frais de publicité ont augmenté de 207 k€ sur l'exercice en raison de la campagne anniversaire des 50 ans de la marque Kindy.

Les autres charges opérationnelles courantes baissent également de 141 k€ (-2,5%) sur l'exercice. Cette baisse concerne notamment les commissions, les impôts et taxes et les frais de transport.

Les charges opérationnelles non courantes baissent de 126 k€ sur l'exercice. Elles concernent principalement en raison des frais de restructurations.

Le résultat financier est stable à 221 k€ pour l'exercice.

A la différence de l'exercice précédent, la société n'a pas bénéficié de Crédit d'Impôts Recherche cette année.

Le résultat net s'établit à -1 264 k€ au 30 juin 2016, par rapport à +254 k€ pour l'exercice précédent.

> BSS

En milliers d'euros	30/06/2016	30/06/2015
Chiffre d'affaires activité	2 646	3 058
Résultat opérationnel courant	210	172
Résultat opérationnel	143	165
RESULTAT NET	66	75

Le chiffre d'affaires activité de la société passe de 3 058 k€ au 30 juin 2015 à 2 646 k au 30 juin 2016, soit une baisse de plus de 13 % au cours de l'exercice.

Le chiffre d'affaires regroupe principalement les marques Achile et Thyo. Le chiffre d'affaires de la marque Achile est en baisse de de 103 k€ sur l'exercice et celui de la marque Thyo en baisse de 259 k€.

Les charges opérationnelles baissent de 233 k€ (-17%) sur l'exercice. Cette baisse s'explique principalement par la publicité qui diminue de 148 k€ et par les commissions sur ventes qui diminuent de 54 k€ sur l'exercice. La plupart des autres postes sont stables.

Le résultat net s'établit à 66 k€ au 30 juin 2016 contre 75 k€ pour l'exercice précédent.

> TSL

En milliers d'euros	30/06/2016	30/06/2015
Chiffre d'affaires activité	295	1 018
Résultat opérationnel courant	-122	-22
Résultat opérationnel	-152	-25
RESULTAT NET	-152	-28

Le chiffre d'affaires passe de 1 018 k€ au 30 juin 2015 à 295 k€ au 30 juin 2016 soit une baisse de 723 k€ (-71%). Outre les problèmes des rayons textiles en grande distribution, la marque n'a jamais trouvé son public. La licence s'arrête au 30 juin 2017.

Les charges opérationnelles baissent de 30% au cours de l'exercice, mais pas suffisamment pour couvrir la baisse d'activité. Le résultat opérationnel se dégrade fortement sur l'exercice. Il s'établit à -152 k€ par rapport à -25 k€ au cours de l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit également à -152 k€, en très forte baisse par rapport à l'exercice précédent.

> GBB

En milliers d'euros	30/06/2016	30/06/2015
Chiffre d'affaires activité	10 289	13 270
Résultat opérationnel courant	-838	889
Résultat opérationnel	-953	584
RESULTAT NET	-924	292

Le chiffre d'affaires passe de 13 270 k€ au 30 juin 2015 à 10 289 k€ au 30 juin 2016, soit une baisse de 2 981 k€ (-22,4%) au cours de l'exercice

Cette baisse s'explique par des retards de production qui ont obligé la société à décaler des livraisons clients de juin 2016 à juillet, août et septembre 2016. Par ailleurs une météo peu clémente au 2^{ème} semestre n'a pas permis à la société de facturer les réassorts habituels.

La baisse des charges opérationnelles courantes de 453 k€ s'explique principalement par la baisse des charges de personnel.

Les charges opérationnelles non courantes sont liées au déménagement du siège social au moment de la clôture.

Le résultat net s'établit à -924 k€ au 30 juin 2016, par rapport à +292 k€ au cours de l'exercice précédent.

> APOLLO

En milliers d'euros	30/06/2016	30/06/2015
Chiffre d'affaires activité	393	528
Résultat opérationnel courant	-162	-172
Résultat opérationnel	-267	-166
RESULTAT NET	-274	-174

Le chiffre d'affaires passe de 528 k€ au 30 juin 2015, à 393 k€ au 30 juin 2016, soit une baisse de 25,5 % au cours de l'exercice qui s'explique par un effet périmètre, le magasin Nantes ayant été vendu en juin 2015. Retraité de cet élément le chiffre d'affaire de l'exercice progresse de 7% par rapport à l'exercice précédent.

A périmètre comparable, les charges opérationnelles courantes sont stables sur l'exercice. Le résultat net reste négatif sur l'exercice à -274 k€.

13.3. **Etat de la situation financière consolidée**

Les capitaux propres sont de 9 148 k€ pour une capitalisation boursière de 4 146 k€ au 30 juin 2016.

Les provisions à long terme (en k€) :

- Engagements de retraite	410
- Médailles du travail	19
	429

Les provisions à court terme correspondent à des litiges liés au personnel.

> Dettes financières et trésorerie

Les dettes financières se décomposent ainsi :

Emprunts à long terme	2 638
Locations financements > 1 an	63
Part < 1 an des emprunts à long terme	961
Part < 1 an des locations financements	77
Emprunts à court terme	650
Solde créditeurs de banque	768
Instruments dérivés	
TOTAL	5 157

Au 30 juin 2015, la dette financière était de 5 414 k€.

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôts, est de -1 465 k€ au 30 juin 2016 contre 1 482 k€ pour l'exercice précédent.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité s'élève à -1 424 k€ pour l'exercice clos au 30 juin 2016, contre -1 213 k€ pour l'exercice précédent.

Les décaissements pour les acquisitions d'immobilisations se sont élevés à 150 k€ net pour le Groupe au cours de l'exercice et concernent les sites et éléments suivants :

- Site industriel Moliens (Kindy)	48
- Site industriel Beaupréau (GBB)	19
- Informatique Groupe	81
- Divers	<u>2</u>
	150

Il n'y a pas eu d'acquisitions financées en crédit-bail sur l'exercice.

Le Groupe n'a pas distribué de dividendes et a remboursé 1 464 k€ d'emprunts.

La trésorerie nette des découverts bancaires s'élève à 772 k€ au 30 juin 2016.

Les flux de trésorerie, sur l'exercice, se décomposent de la façon suivante (en k€) :

	30/06/2016	30/06/2015
CAF avant coût endettement financier et impôt	-1 465	1 482
Impôts versés		
- Variation BFR	41	-2 695
= Flux net de trésorerie généré par l'activité	-1 424	-1 213
- Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-90	-981
- Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 346	775
- Taux de change	-1	99
Variation de trésorerie	-2 861	-1 320
Trésorerie au début d'exercice	3 633	4 953
Trésorerie en fin d'exercice	772	3 633

> Etat de l'endettement du Groupe au 30 juin 2016

Nature (en k€)	30/06/2016	30/06/2015
Emprunts bancaires et locations financières	4 389	5 404
Trésorerie passive	768	11
Trésorerie active	-1 541	-3 645
Endettement net total	3 616	1 770

Nature (en k€)	30/06/2016	30/06/2015
Capitaux propres	9 148	12 602
Chiffre d'affaires de l'exercice	32 342	38 696
Résultat part groupe	-3 505	720
Capacité d'autofinancement après coût financier	-2 536	968

% Ratios d'endettement net sur :	30/06/2016	30/06/2015
Capitaux propres	40%	14%
Chiffre d'affaires de l'exercice	11%	5%
Résultat part groupe	n/s	n/s
Capacité d'autofinancement après coût financier	n/s	n/s

> Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement s'élève à 5,9 M€ au 30 juin 2016 contre 6,4 M€ au 30 juin 2015. La diminution du besoin en fonds de roulement s'explique principalement par une baisse des stocks et des clients partiellement compensée par une baisse des fournisseurs et des autres passifs courants.

L'évolution des stocks par pôle s'analyse de la façon suivante :

Valeur des stocks en k€	30/06/2016	30/06/2015	Variation
Pôle chaussette	4 247	5 179	- 932
Pôle chaussure	4 148	3 808	+340
CONSOLIDE	8 395	8 987	-592

14. L'AVENIR DU GROUPE

Les axes de développement ont été établis pour pouvoir permettre au groupe de renouer avec la profitabilité. Cette recherche de profitabilité passe notamment par :

- Une croissance du chiffre d'affaires, en diversifiant ses canaux de distribution, développant les marchés export, privilégiant les produits Made in France et en recherchant des marchés dérivés à plus forte valeur ajoutée,
- Une meilleure maîtrise des marges en développant des nouveaux outils de contrôle

15. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

En juillet 2016, le Groupe Kindy a annoncé la nomination de Joël Pétillon en tant que Président du Conseil de Surveillance par intérim, à la suite de la démission de Philippe Spruch de ses mandats de Président et de membre du Conseil de Surveillance. Pour rappel, Joël Pétillon avait été président du Directoire de 1993 à 2013, puis Président du Conseil de Surveillance de 2013 à 2015.

16. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Kindy poursuit le développement de chaussettes techniques à valeur ajoutée sur son site de Moliens.

Les conditions d'activation des frais de développement de collections n'étant pas remplies, le Groupe comptabilise ces frais en charge. Ils sont essentiellement composés de frais de personnel des stylistes et des techniciens de production affectés à cette activité et de frais de fonctionnement. Ces frais se sont établis à 194 k€ au cours de cet exercice pour 205 k€ lors de l'exercice précédent.

17. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2015/2016				2014/2015			
	KPMG S.A.		Deloitte & associés		KPMG S.A.		Deloitte & associés	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification	43	100%	49	100%	86	99%	15	100%
<i>Dont Kindy SA (holding)</i>	20	47%	20	41%	25	29%	15	100%
<i>Dont filiales intégrées globalement</i>	23	53%	29	59%	61	70%		0%
Missions accessoires	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres prestations	0	0%	0	0%	1	1%	0	0%
TOTAL	43	100%	49	100%	87	100%	15	100%

18. LES COMPTES SOCIAUX DE KINDY S.A.

18.1. Le résultat

> Le résultat d'exploitation

Les prestations facturées s'élèvent à 2 206 k€, soit une hausse de 14,61 % par rapport à l'année précédente.

Parmi les charges d'exploitation, les autres achats et charges s'élèvent à 696 k€, soit une augmentation de 112 k€ par rapport à 2014/2015 (+ 19.18 %). Les principales évolutions qui expliquent cette augmentation sont les suivantes :

- Honoraires	+ 118 k€
- Publicité et relations publiques	- 30 k€
- Frais de recrutement	+23 k€
- Services bancaires	+ 8 k€
- Assurances	+ 7 k€
- Locations matériel de transport	- 7 k€
- Entretien et réparations	- 3 k€
- Frais de déplacements	- 2 k€
- Matières et fournitures non stockées	- 1 k€

Le montant des impôts et taxes a augmenté de 4 k€.

Les charges de personnel ont augmenté de 89 k€, passant de 905 k€ à 994 k€ pour un effectif moyen stable à 5 personnes car une partie des primes de l'année dernière avait été portée en charges exceptionnelles.

Le résultat d'exploitation fait apparaître un gain de 434 k€.

> Le résultat financier

Les produits financiers sont composés :

- de la reprise sur provision sur titres	944 k€
- de revenus de VMP	13 k€
- d'intérêts financiers sur les revenus des prêts	3 k€
- de produits nets sur cession de VMP	2 k€
- de gain sur contrat de liquidité	9 k€

Les charges financières sont composées :

- de la dotation sur provision sur titres	2 735 k€
- d'intérêts sur emprunts	76 k€
- de pertes réalisées sur le contrat de liquidité	29 k€

Le résultat financier fait apparaître une perte de 1 870 k€.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de – 359 k€, le résultat net de la société fait apparaître une perte de 1 761 k€ sur l'exercice.

18.2. Le bilan

Le bilan présente une situation nette de 7 798 k€

> Les provisions pour risques et charges sont les suivantes :

- Engagements de retraite et Médaille du travail	72 k€
- Provisions pour litiges	30 k€

> Etat de l'endettement de la société Kindy SA :

Nature en k€	30/06/2016	30/06/2015
Emprunts bancaires	2 465	2 706
Trésorerie passive	443	0
Trésorerie active	- 507	-1 992
Comptes courants d'associés nets	4 029	4 997
ENDETTEMENT NET TOTAL	6 430	5 711

La trésorerie nette s'est dégradée de 1 928 k€ sur l'exercice, celle-ci passant de 1 992 k€ au 30 juin 2015 à 64 k€ au 30 juin 2016.

18.3. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

En juillet 2016, le Kindy a annoncé la nomination de Joël Pétillon en tant que Président du Conseil de Surveillance par intérim, à la suite de la démission de Philippe Spruch de ses mandats de Président et de membre du Conseil de Surveillance. Pour rappel, Joël Pétillon avait été président du Directoire de 1993 à 2013, puis Président du Conseil de Surveillance de 2013 à 2015.

18.4. Les activités en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de Commerce, la Société Kindy SA n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

18.5. Affectation du résultat

Le Directoire rappelle les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices :

Date de distribution	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice clos le 30/06/2016	0	-	-
Exercice clos le 30/06/2015	0	-	-
Exercice clos le 30/06/2014	0	-	-

18.6. Dépenses non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 9 644 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève 3 215 €.

18.7. Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes de la société.

18.8. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16
Capital social	5 212 000	5 212 000	7 003 625	7 003 625	7 003 625
Nombre actions ordinaires	1 303 000	1 303 000	2 801 450	2 801 450	2 801 450
Nombre actions à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes	1 785 451	1 792 307	1 901 240	1 924 997	2 206 209
Résultat avant impôts, participation, dotations	151 226	190 054	-145 403	43 855	-39 475
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations	537 701	- 1714 123	-3 760	44 380	-1 761 305
Résultat distribué	0	0	0	0	0
- par action résultat après impôts avant dotations	0,28	0,15	-0,11	0,02	0,00
- par action résultat après impôts et dotations	0,41	-1,32	0,00	0,02	-0,63
Dividende attribué à chaque action	0,14	0	0		
Effectif moyen des salariés	4	4	3	5	5
Montant de la masse salariale	639 132	612 367	512 123	635 515	684 158
Cotisations sociales et avantages sociaux	273 069	246 217	215 457	269 157	309 880

18.9. **Tableau des délégations accordées par l'Assemblée Générale au Directoire par application des articles L.225.129-1 et L.225.129-2 du Code de Commerce**

N° Résolution	Délibération	Conditions	Délai de délégation
Résolution n° 9 AGM 17/12/2015	Programme de rachat d'actions	Dans la limite de 10% du capital soit 280 145 actions avec un prix maximum de 10 euros par action	17/06/2017
Résolution n° 10 AGE 17/12/2015	Réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions	Dans la limite de 10% du capital	17/12/2017
Résolution n°17 AGE 5/12/2013	Attribution gratuite d'actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataire sociaux)	Dans la limite de 5% du capital social	05/02/2017

III Le capital de la société

Le capital est composé de 2 801 450 actions.

1. L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article 1.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit code, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 30 septembre 2016, plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

GRUPE KINDY : EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

	Situation au 30 septembre 2016				Situation au 15 octobre 2015				Situation au 02 octobre 2014			
	Droits de		Droits de		Droits de		Droits de		Droits de		Droits de	
	Actions	%	vote	%	Actions	%	vote	%	Actions	%	vote	%
Diversita - M. SPRUCH	632 815	22,59%	632 815	20,54%	391 161	13,96%	391 161	12,60%		0,00%		0,00%
Sigma Gestion	531 963	18,99%	531 963	17,27%	512 463	18,29%	512 463	16,50%	512 463	18,29%	512 463	16,07%
Jacques GAILLARD	220 000	7,85%	420 000	13,63%	200 000	7,14%	355 722	11,46%	200 000	7,14%	355 722	11,16%
Famille BLOQUERT	94 564	3,38%	189 128	6,14%	160 285	5,72%	254 849	8,21%	160 285	5,72%	254 849	7,99%
Keren Finance	80 810	2,88%	80 810	2,62%	91 168	3,25%	91 168	2,94%	143 859	5,14%	143 859	4,51%
Aut. actions nominatives	65 801	2,35%	93 255	3,03%	35 068	1,25%	58 734	1,89%	27 477	0,98%	53 038	1,66%
Actions autodétenues	48 974	1,75%		0,00%	31 574	1,13%		0,00%	30 959	1,11%		0,00%
Famille LUCK	21 914	0,78%	21 914	0,71%	72 612	2,59%	72 612	2,34%	72 612	2,59%	72 612	2,28%
Management Kindy	21 730	0,78%	26 730	0,87%	19 770	0,71%	24 770	0,80%	154 078	5,50%	159 078	4,99%
Famille PETILLON	9 759	0,35%	10 905	0,35%	66 831	2,39%	123 249	3,97%	146 680	5,24%	283 947	8,91%
Amiral Gestion		0,00%		0,00%	416 413	14,86%	416 413	13,41%	435 305	15,54%	435 305	13,65%
Public	1 073 120	38,31%	1 073 120	34,83%	804 105	28,70%	804 105	25,90%	917 732	32,76%	917 732	28,78%
TOTAL	2 801 450	100,00%	3 080 640	100,00%	2 801 450	100,00%	3 105 246	100,00%	2 801 450	100,0%	3 188 605	100,00%

Il n'y a pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux et il n'existe pas de pacte d'actionnaires entraînant des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Au cours de l'exercice, il est à signaler les franchissements de seuils suivants :

- M. Philippe Spruch a franchi à la hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit luxembourgeois Diversita, le seuil de 5 % du capital de la société Kindy par l'acquisition de titres le 02/09/2015
- M. Philippe Spruch a franchi à la hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit luxembourgeois Diversita, le seuil de 10 % du capital de la société Kindy par l'acquisition de titres le 07/10/2015
- M. Philippe Spruch a franchi à la hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit luxembourgeois Diversita, le seuil de 15 % du capital de la société Kindy par l'acquisition de titres le 26/10/2015
- M. Philippe Spruch a franchi à la hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit luxembourgeois Diversita, le seuil de 15 % des droits de vote de la société Kindy par l'acquisition de titres le 04/11/2015
- M. Jean-Yves Bloquert a franchi à la baisse, le seuil de 5 % du capital de la société Kindy par la vente de titres le 30/11/2015
- M. Philippe Spruch a franchi à la hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit luxembourgeois Diversita, le seuil de 20 % du capital de la société Kindy par l'acquisition de titres le 30/11/2015
- Amiral Gestion a franchi à la hausse, le seuil de 15 % du capital de la société Kindy par l'acquisition de titres le 07/12/2015

- M. Philippe Spruch a franchi à la hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit luxembourgeois Diversita, le seuil de 20 % des droits de vote de la société Kindy par l'acquisition de titres le 12/01/2016
- Amiral Gestion a franchi à la baisse, le seuil de 15 % du capital de la société Kindy par la vente de titres le 27/06/2016
- Amiral Gestion a franchi à la baisse, le seuil de 10 % du capital de la société Kindy par la vente de titres le 20/07/2016
- Amiral Gestion a franchi à la baisse, le seuil de 5 % du capital de la société Kindy par la vente de titres le 29/07/2016. Amiral Gestion ne détient plus de titres.

2. ACTIONS PROPRES ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

La société dispose au 30 juin 2016 de :

- 22 607 actions d'autocontrôle Kindy S.A comptabilisées pour 200 k€ (valeur d'acquisition),
- 25 615 actions dans le cadre du contrat de liquidité. Au cours de l'exercice, dans le cadre de cette gestion, 66 923 actions ont été cédées et 75 758 actions ont été acquises.

3. EVOLUTION BOURSIERE

Depuis mai 2014, Kindy a transféré la cotation de ses actions de Eurolist C (Euronext) à Alternext (Euronext).

Le cours de l'action au 30 juin 2016 s'élève à 1,48 euros. La capitalisation boursière à cette date est donc de 4 146 k€.

Cours extrêmes : Plus haut : 4,94 euros
Plus bas : 1,43 euros

4. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Néant.

5. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES

En application de la loi, les sociétés françaises du Groupe qui ont au moins 50 salariés et qui dégagent un bénéfice fiscal suffisant, versent à leurs salariés une participation aux résultats de l'entreprise.

Aucun montant n'est provisionné au 30 juin 2016.

6. AUTORISATION DE METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS ET DE REDUIRE LE CAPITAL PAR ANNULATION D'ACTIONS AUTO-DETENUES

L'Assemblée Générale Mixte du 17 décembre 2015 a conféré au Directoire les délégations de compétence pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, lui permettant de procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Ce en vertu de la neuvième résolution dont les modalités figurent en page 113 du Document de Référence 2014/2015 déposé à l'AMF le 29 octobre 2015 et disponible sur le site www.groupekindy.com

7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2014
Dividende total payé en k€	Néant	Néant	Néant
Dividende par action en euros	Néant	Néant	Néant

IV Administration et gestion

A titre préalable, il est précisé que :

- Madame Nathalie CROUZET a été nommée Présidente du Directoire en remplacement de Monsieur Thierry ROUSSEAU par le Conseil de Surveillance du 5 avril 2016.
- Monsieur François MARTIN a été nommé membre du Directoire par le Conseil de Surveillance du 5 décembre 2013.

1. LES MANDATAIRES DE LA SOCIETE KINDY SA

La composition du Directoire et du Conseil de Surveillance est la suivante :

> Composition du Directoire

Noms	Mandats et fonctions dans la société	Date de première nomination	Echéance du mandat
Monsieur Thierry ROUSSEAU	Président du Directoire jusqu'au 5 avril 2016	5 juin 2013	5 décembre 2017
Madame Nathalie CROUZET	Présidente du Directoire à compter du 5 avril 2016	5 avril 2016	5 décembre 2017
Monsieur François MARTIN	Membre du Directoire Directeur financier	5 décembre 2013	5 décembre 2017

> Composition du Conseil de Surveillance jusqu'au 17 décembre 2015

Noms	Mandats et fonctions dans la société	Date de première nomination	Echéance du mandat
Monsieur Joël PETILLON	Président du Conseil de Surveillance Président du comité des rémunérations	5 décembre 2013*	AG 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Monsieur Bernard SALTIEL	Vice - Président du Conseil de Surveillance Membre du comité des rémunérations	7 juillet 2003	AG 2018 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Madame Nadine VELDUNG	Membre du Conseil de Surveillance	15 décembre 2011	AG 2015 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Monsieur Hubert PERRIN	Membre du Conseil de Surveillance	24 novembre 2005	AG 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Monsieur Dominique HENNERESSE	Membre du Conseil de Surveillance	30 juin 2000	AG 2015 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé

* Il s'agit de la date de première nomination en qualité de membre et de Président du Conseil de Surveillance, étant précisé que Monsieur PETILLON était précédemment Président du Directoire

> Composition du Conseil de Surveillance à compter du 17 décembre 2015

Noms	Mandats et fonctions dans la société	Date de première nomination	Echéance du mandat
Monsieur Philippe SPRUCH	Président du Conseil de Surveillance	17 décembre 2015	AG 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Monsieur Joël PETILLON	Membre du Conseil de Surveillance Président du comité des rémunérations	5 décembre 2013*	AG 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Monsieur Stephan CLERJAUD	Membre du Conseil de Surveillance	17 décembre 2015	AG 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Madame Florence SENTILHES	Membre du Conseil de Surveillance Membre du comité des rémunérations	17 décembre 2015	AG 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé
Madame Emmanuelle DUEZ	Membre du Conseil de Surveillance	17 décembre 2015	AG 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé

* Il s'agit de la date de première nomination en qualité de membre et de Président du Conseil de Surveillance, étant précisé que Monsieur PETILLON était précédemment Président du Directoire

Il est précisé que Monsieur Philippe Spruch a démissionné de ses mandats de Président et de membre du Conseil de Surveillance en juillet 2016. Joël Pétillon a repris la présidence du Conseil de Surveillance par intérim.

> La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (article L.225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce) ¹

Nom des mandataires	Mandat dans la société	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)*
Madame Nathalie CROUZET	Présidente du Directoire à compter du 5 avril 2016	/	⊃ Président Directeur Général de la société Kindy Bloquert
			⊃ Président de la SAS BSS
			⊃ Président de la société The Socks Legende
			⊃ Gérant de la SCI Bloquert
			⊃ Président de la SAS GBB
			⊃ Gérant de l'EURL Apollo
Monsieur Thierry ROUSSEAU	Président du Directoire jusqu'au 5 avril 2016	/	⊃ Gérant de la SARL Simaro
			⊃ Administrateur de la société Kindy Bloquert
Monsieur Joël PETILLON	Membre du Conseil de Surveillance	/	⊃ Gérant de la SARL JP Investissements
			⊃ Membre du Conseil de Surveillance de GS1
			⊃ Administrateur Genfa
Monsieur Dominique HENNERESSE	Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 17 décembre 2015	/	⊃ Gérant de Fidelys Conseil Eurl
			⊃ Membre du Conseil de Surveillance de Hild SA
			⊃ Président du Conseil de Surveillance de Supra SA
Monsieur Bernard SALTIEL	Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 17 décembre 2015	/	⊃ Membre du Conseil de Surveillance de RG SA
			⊃ Gérant de la SARL Salonikas
			⊃ Gérant de la SCI Les Pesquiers 2012
			⊃ Gérant de la SARL La Maréchalerie

¹ Les mandats exercés par Madame Nathalie Crouzet sont des mandats exercés à l'intérieur du Groupe Kindy à l'exception de Bring France Home. Les mandats exercés par le président du Conseil de Surveillance ainsi que les membres de ce Conseil sont exercés à l'extérieur du Groupe Kindy.

Madame Nadine VELDUNG	Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 17 décembre 2015	/	Néant
Monsieur Hubert PERRIN	Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 17 décembre 2015	/	Néant
Monsieur Philippe SPRUCH	Président du Conseil de Surveillance à compter du 17 décembre 2015	/	<ul style="list-style-type: none"> ⊣ Président du Conseil d'Administration Guy Degrenne SA ⊣ Membre du Conseil d'Administration de Péquignet SA ⊣ Gérant de Diversita SARL (Luxembourg)
Monsieur Stephan CLERJAUD	Membre du Conseil de Surveillance à compter du 17 décembre 2015	/	⊣ Gérant de la Sarl SC IM
Madame Florence SENTILHES	Membre du Conseil de Surveillance à compter du 17 décembre 2015	/	⊣ Directrice Générale de la société Péquignet
Madame Emmanuelle DUEZ	Membre du Conseil de Surveillance à compter du 17 décembre 2015	/	<ul style="list-style-type: none"> ⊣ Gérante de la société THE BOSON PROJECT ⊣ Présidente de la société WoMen'Up

NB :

(*) Quelle que soit la forme de la société, française ou étrangère

2. LES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

2.1. Synthèse des rémunérations, des options et actions attribuées à chaque dirigeant

Nom et fonction du mandataire social (<i>montants en euros</i>)	Exercice 2015/2016	Exercice 2014/2015
Thierry ROUSSEAU – Président du Directoire jusqu'au 5 avril 2016		
Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2 ⁽¹⁾	194 319	249 330
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice détaillées au tableau du § 2.3	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau du §2.5)	-	-
SOUS TOTAL Thierry ROUSSEAU	194 319	249 330
Nathalie CROUZET – Présidente du Directoire à compter du 5 avril 2016		
Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2 ⁽²⁾	48 128	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice détaillées au tableau du § 2.3	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau du §2.5)	-	-
SOUS TOTAL Nathalie CROUZET	48 128	-
François MARTIN - Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2 ⁽³⁾	132 928	122 544
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice détaillées au tableau du § 2.3	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau du §2.5)	-	-
SOUS TOTAL François MARTIN	132 928	122 544
TOTAL	375 375	371 874

⁽¹⁾ Cette rémunération comprend une rémunération variable versée en cas d'atteinte de l'objectif de résultat opérationnel du groupe prévu au budget. Pour des raisons de confidentialité le niveau de réalisation attendu n'est pas rendu public.

- Si le résultat opérationnel est inférieur de plus de 50 % à celui prévu au budget, il ne percevra aucune prime.

- Si le résultat opérationnel est compris entre 50 % et 100 % de celui prévu au budget, il percevra la prime au prorata.

- Si le résultat opérationnel est supérieur à celui prévu au budget, sa rémunération variable sera augmentée du taux de progression du résultat par rapport à l'objectif avec un plafond de 50 %, la rémunération variable ne pouvant être ainsi supérieure de 60 000 €

⁽²⁾ Cette rémunération comprend une rémunération variable garantie pendant les 3 premiers mois, soit jusqu'au 30 juin 2016.

⁽³⁾ Cette rémunération comprend un montant de 10 000 € au titre de son mandat de membre du Directoire.

2.2. Rémunérations versées à chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonction du mandataire social	Montants au titre de l'exercice 2015/2016		Montants au titre de l'exercice 2014/2015	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Thierry ROUSSEAU – Président du Directoire				
Rémunération fixe	139 885	139 885	183 600	183 600
Rémunération variable	50 000	50 000	60 000	60 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantage en nature (véhicule mis à disposition)	4 434	4 434	5 730	5 730
SOUS TOTAL Thierry ROUSSEAU	194 319	194 319	249 330	249 330
Nathalie CROUZET – Présidente du Directoire				
Rémunération fixe	32 620	32 620	-	-
Rémunération variable	15 000	15 000	-	-
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantage en nature (véhicule mis à disposition)	508	508	-	-
SOUS TOTAL Nathalie CROUZET	48 128	48 128	-	-
François MARTIN – Membre du Directoire				
Rémunération fixe	110 000	110 000	105 000	105 000
Rémunération variable	20 000	20 000	15 000	15 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantage en nature (véhicule mis à disposition)	2 928	2 928	2 544	2 544
SOUS TOTAL François MARTIN	132 928	132 928	122 544	122 544
TOTAL	375 375	375 375	371 874	371 874

2.3. Options de souscription ou d'achats d'actions attribuées au cours de l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant

2.4. Options de souscription ou d'achats d'actions levées au cours de l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant

2.5. Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Néant

2.6. Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Néant

2.7. Historique des attributions de souscription et d'achats d'actions

Néant

2.8. Information sur le contrat de travail, régime de retraite supplémentaire et indemnités susceptibles d'être octroyés au Directoire

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Monsieur Thierry ROUSSEAU Président du Directoire Date de début de mandat : 5 juin 2013 Date de fin de mandat : 5 avril 2016		X		X		X		X
Madame Nathalie CROUZET Président du Directoire Date de début de mandat : 5 avril 2016 Date de fin de mandat : AG 2017		X		X		X		X
Monsieur François MARTIN Membre du Directoire Date de début de mandat : 5 décembre 2013 Date de fin de mandat : AG 2017	X			X		X	X*	

*Monsieur François MARTIN bénéficie d'une clause de non concurrence pendant une durée de 2 ans suivant la cessation de son contrat de travail. En contrepartie de l'obligation de non concurrence et pour toute la durée de l'interdiction, Monsieur MARTIN percevra mensuellement une indemnité fixée à 1/12 de 20 % de son salaire annuel brut (toute prime exclue).

3. JETONS DE PRESENCE

Le Groupe a versé des jetons de présence pour un montant total de 27 500 €, répartis entre les membres du Conseil de Surveillance en fonction de leur assiduité au Conseil au cours de l'exercice écoulé. La répartition nominative de ces jetons de présence est la suivante :

Membres du Conseil de Surveillance	Jetons versés en 2015/2016	Jetons versés en 2014/2015
Joël PETILLON	5 500	4 400
Dominique HENNERESSE	5 500	5 500
Nadine VELDUNG	5 500	5 500
Bernard SALTIEL	5 500	6 600
Hubert PERRIN	5 500	5 500
TOTAL	27 500	27 500

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

A la connaissance du Groupe Kindy, aucun des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) n'a, au cours des cinq dernières années :

- été condamné pour fraude,
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, fait l'objet d'une incrimination sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire,
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance du Groupe Kindy et au jour de l'établissement du présent Document de Référence, aucun conflit d'intérêt n'est identifié entre les devoirs de chacun des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) à l'égard de l'Emetteur et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

A la connaissance du Groupe Kindy et au jour de l'établissement du présent Document de Référence, il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'un des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

5. QUITUS POUR LA GESTION

Nous vous demandons de donner quitus aux membres du Directoire pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission.

Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions que nous vous proposons.

V Les conséquences sociales de l'activité

PREAMBULE

Les données extra-financières font partie intégrante du rapport de gestion, conformément aux dispositions des articles L. 225-102-1 et R. 225-104 à R. 225-105-2 du Code de Commerce relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale, environnementale et sociétale. Ces données détaillent les actions engagées en matière de sécurité et de santé, de gestion des ressources humaines, les relations développées avec les populations et les autorités locales ainsi que les efforts entrepris pour préserver l'environnement. Ces données ont fait l'objet d'un rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, incluant une attestation de présence de toutes les informations prévues par l'article R.225-105-2 du Code de Commerce et un avis motivé sur la sincérité des informations. La présentation des actions et projets engageant la responsabilité sociale, environnementale et sociétale de Kindy est disponible sur le site internet www.groupekindy.com.

L'entreprise Kindy s'est dotée d'une charte RSE (cf. VII Informations sociétales en faveur du développement durable, paragraphe 10) ; La démarche fait l'objet d'une labellisation « entrepreneur engagé FEEF » dans le cadre d'un audit ECOCERT en cours.

Les calculs et périmètres des données présentées ci-après sont précisés dans la note méthodologique qui figure au chapitre VII Informations sociétales en faveur du développement durable, paragraphe 8.

1. EMPLOI

Données et commentaires

L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par sites	2014/2015	172	Pour l'effectif calculé en ETP (équivalent temps plein), on peut noter pour 2015 2016 les observations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▫ 114 rattachés au pôle chaussette ▫ 45 rattachés au pôle chaussure ; la répartition par sexe est de : <ul style="list-style-type: none"> ▫ 99 femmes ▫ 60 hommes. Voir tableaux détails p. 51 et 52
	2015/2016	159	
Les embauches	2014/2015	9	voir note méthodologique
	2015/2016	16	
Les départs	2014/2015	23	21 départs concernent le site de Moliens et sont ventilés comme suit : 8 licenciements, 6 démissions, 7 ruptures conventionnelles 3 départs sur le site de Beaupréau 1 départ retraite et 2 ruptures conventionnelles
	2015/2016	24	
Les rémunérations et leur évolution	2014/2015	5 925 k€	7 CDD et 162 CDI, voir note méthodologique (périmètre)
	2015/2016	5 598 k€	

2. ORGANISATION DU TRAVAIL

Données et commentaires

L'organisation du temps de travail	2014/2015	160 temps plein	voir note méthodologique
	2015/2016	169 temps plein	
L'absentéisme	2014/2015	3,19%	voir note méthodologique
	2015/2016	2,91%	

3. RELATIONS SOCIALES

Données et commentaires

L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	Des réunions mensuelles sont tenues avec le CE. De plus, des réunions semestrielles ont également lieu avec les délégués du personnel (FO, CGT, CGC)
Le bilan des accords collectifs	Une réunion portant sur l'accord de négociation salariale est établie chaque début d'année civile

4. SANTE ET SECURITE

Données et commentaires

Les conditions de santé et de sécurité au travail	Kindy prend en compte la santé de ses collaborateurs, notamment en recommandant le port de bouchons d'oreilles préconisé dans la zone des machines à tricoter; des mesures portent sur les balisages et les affichages renforcés; les espaces de travail en production ont été élargis. Différents contrôles réglementaires sont effectués notamment par l'Apave sur les matériels électriques 1 fois/an; contrôle des chariots élévateurs et contrôle du compacteur 2 fois/an; contrôle de la chaudière centrale 2 fois/an.		
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Des réunions CHSCT sont organisées chaque trimestre.		
Les accidents du travail avec arrêt, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	2014/2015	8	De réels efforts sont portés sur les équipements et les gestes de sécurité. Kindy a renforcé ses équipements mécanisés pour limiter les opérations fatigantes ou à risques en terme de manutention. L'activité des sites est peu accidentogène et les accidents restent faibles et sans gravité.
	2015/2016	0	

5. FORMATION

Données et commentaires

les politiques mises en œuvre en matière de formation	La politique en matière de formation est de répondre aux réglementations et aux profils de postes.		
le nombre total d'heures de formation	2014/2015	382	Les heures de formation sont en lien avec les embauches et l'évolution des profils de postes.
	2015/2016	530	

6. EGALITE DE TRAITEMENT

Données et commentaires

les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Un accord plan égalité a été signé en 2008 ; les actions notifiées sont toujours en cours d'application		
les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	2014/2015	7	L'entreprise est soucieuse des dispositions réglementaires en matière d'emploi de personnes physiques en situation d'handicap, et faisant l'objet d'une attestation de reconnaissance de handicap par le MDPH
Effectif physique en situation de handicap	2015/2016	6	
La politique de lutte contre les discriminations	Un accord "plan senior" signé en novembre 2009 est toujours en vigueur		

7. PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL RELATIVES :

Données et commentaires

au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	
à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	En raison de son positionnement en France, les 2 sites exercent leurs activités en plein accord avec la réglementation française en la matière.
à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	
à l'abolition effective du travail des enfants	

VI Informations environnementales

1. POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

Données et commentaires

L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Un manuel de management environnemental précise la politique, les objectifs, les pratiques, et les indicateurs clés en matière de démarche environnementale pour les sites français.
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Le bon sens est un principe d'action; ainsi, des notes de service et des affichages rappellent et promeuvent les bonnes pratiques concernant notamment le tri sélectif des déchets, les économies d'énergies et de ressources, le respect de l'environnement.
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	L'activité majoritairement administrative et logistique sur les 2 sites, génère peu de nuisances externes sonores et olfactives; il y a très peu de produits chimiques stockés sur site ; les risques environnementaux sont réputés minimes.
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	L'activité de Kindy est peu énergivore et peu polluante. Pas de provisions nécessaires dans la mesure où il n'y a pas de préjudices à couvrir à ce jour

Les chaussettes sont par nature du textile dégradabile et recyclable. Dès la conception, Kindy veille à ce que l'élaboration des produits se fasse sans utilisation de substances interdites.

2. POLLUTION ET GESTION DES DECHETS

Données et commentaires

Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Les 2 sites, de par leur activité, n'ont pas de rejets affectant gravement l'environnement.
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	53 tonnes de déchets carton et 6 tonnes de déchets banals. Pour le pôle chaussette, un effort particulier est porté sur l'amointrissement et la réutilisation des cartons, notamment des emballages secondaires et tertiaires; un effort est porté également sur la valorisation des déchets par un tri sélectif. La mise en place du tri sélectif a été faite au 01/01/2014 avec valorisation des cartons et films plastiques.
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Projet d'amointrissement du fond sonore de 2 compresseurs par rapport à quelques riverains résidant à proximité.

Depuis plusieurs années, Kindy a recours pour ses emballages à des ressources labellisées FSC. Kindy a opté avec ses imprimeurs pour des encres végétales non polluantes.

3. UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

			Données et commentaires
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	2014/2015	644 m ³	Les 2 sites de par leurs technologies, infrastructures et activités, ne sont pas gourmands en eau.
	2015/2016	867 m ³	Pour le site de Moliens, il faut simplement noter une évolution de la consommation tous les 3 ans due au renouvellement des eaux stockées dans une grande cuve souterraine pour alimenter des sprinklers en cas d'incendie.
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	Le passage d'emballages secondaires carton à des emballages films plastiques a permis d'amoinrir le poids, l'encombrement et la volumétrie des produits et cartons à stocker, manutentionner et à transporter (moins de m3). A noter le développement des échanges numérisés qui évitent les consommations et les flux papiers.		
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	2014/2015	2 752 MWh gaz et 1135 MWh électricité	Compte tenu des rendements, pas de recours complémentaires à des énergies renouvelables ; pour aller vers des économies sensibles, des mesures d'éco-efficacité sont prises notamment pour délimiter en hiver les zones à chauffer et à ne pas chauffer : mise en place de portes automatiques permettant de segmenter l'entrepôt, confinement du personnel dans des zones plus petites et chauffées, optimisation des processus de fabrication utilisant de la vapeur, suppression des radiateurs portatifs électriques et mise en place de cellules détecteur de présence dans les communs pour la lumière ; il y a également un projet de récupération d'énergie des compresseurs pour climatiser des bureaux à proximité.
	2015/2016	3 285 MWh gaz et 969 MWh électricité	
L'utilisation des sols	Pas de prélèvements ni de rejets dans les sols		

Les productions sur site sont peu consommatrices de ressources ; la facture d'énergie électrique pour le site de Moliens représente moins de 1 % du chiffre d'affaires.

4. CHANGEMENT CLIMATIQUE

			Données et commentaires
« – Les rejets de gaz à effet de serre (GES)	2014/2015	246 tCO ₂	Cette donnée est calculée à compter de l'exercice 2012/2013.
	2015/2016	264 tCO ₂	Voir note méthodologique pour les calculs découlant des recommandations de l'Ademe. Le Groupe a considérablement réduit son émission de CO ₂ .
« – L'adaptation aux conséquences du changement climatique ;	<p>Kindy se préoccupe des conséquences climatiques et a mis en place différentes solutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une chaudière centrale au gaz à émissions non polluantes, - une flotte automobile avec la norme Eco2, (motorisation qui dégage moins de 100 g de CO₂ / km ; Opte pour des véhicules dont 85 % minimum de composant sont recyclables en fin de vie. - un développement des échanges numérisés moins consommateurs de papiers - un programme d'économies de chauffage. <p>En matière de chauffage, pour le site de Moliens, un plan d'optimisation des zones à chauffer a été mené notamment en ne chauffant pas de façon inutile les zones de stock passives.</p>		

5. PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

Données et commentaires

« – Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité ;	L'entreprise veille à préserver et entretenir les jardins paysagers implantés sur ses 2 sites.
---	--

VII Informations sociétales en faveur du développement durable

1. IMPACT TERRITORIAL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Données et commentaires

En matière d'emploi et de développement régional	Kindy a recours chaque fois que possible à des prestataires locaux et régionaux.
Sur les populations riveraines ou locales	Une grande partie des personnels opérationnels réside à proximité des deux sites ; néanmoins, un projet d'encouragement au co-voiturage est en cours, notamment pour les allers retours domicile à la pause déjeuner.

Kindy veille à pérenniser les emplois locaux notamment par des nouveaux développements techniques et commerciaux qui engendrent la réallocation des ressources et la réattribution de prestations sur le site.

2. RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines :

Données et commentaires

Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	Kindy organise sur le site de Moliens des journées portes ouvertes "Printemps de l'Industrie" ; Kindy a noué des contrats durables de travail à façon avec deux CAT locaux .
Les actions de partenariat ou de mécénat	Par solidarité, Kindy, offre ponctuellement des dotations de chaussettes à des organismes caritatifs et des associations locales notamment sportives. ; Kindy a participé à l'exposition « MADE IN 60 » à la CCI de Beauvais pour la promotion des produits « made in Picardie ».
Les actions locales	Kindy organise à Moliens chaque année une braderie ouverte à tous les consommateurs locaux

3. SOUS TRAITANCE ET FOURNISSEURS

Données et commentaires

La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.	Une charte d'achats co-responsables a été rédigée et transmise à tous ses fournisseurs pour promouvoir des bonnes pratiques en matière d'une part d'échanges sur les enjeux du développement durable et d'autre part sur l'amélioration de la compétitivité sur toute la chaîne de valeur. Kindy encourage chaque fois que possible les achats responsables.
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	Kindy choisi ses fournisseurs et partenaires selon différents critères de caractérisation RSE.



4. LOYAUTE DES PRATIQUES

Données et commentaires

Les actions engagées pour prévenir la corruption	Kindy a le souci de partenariats loyaux et durables. Les fournisseurs sélectionnés sont ensuite évalués régulièrement par le biais d'audit sur site (Audit CETEX ou BSCI).
--	--

5. RESPONSABILITES HUMAINES

Données et commentaires

les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	<p>Kindy développe et commercialise des produits respectueux pour l'environnement et la santé ; Les origines des matières premières et la traçabilité lors de leur transformation sont principalement encadrées par la labélisation OEKOTEX.</p> <p>Kindy veille à reporter sur la majorité de ses packaging produits ce label OEKOTEX (label qui garantit qu'un produit textile est exempt de toute toxicité chimique).</p> <p>Kindy a développé des brevets lui permettant de présenter sous la marque Kindy et Innov'Activ une gamme de chaussettes paramédicales de prévention sante bien être;</p> <p>le pôle chaussette travaille en concertation avec la Fédération de Podologie et la Fédération du Diabète ; Le pôle chaussure travaille avec la Fédération Française de la Chaussure et a signé le label Innoshoe.</p> <p>Les produits commercialisés par Kindy souscrivent aux normes en vigueur pour ce qui est de l'affichage des informations utiles pour les consommateurs ; il est mis par ailleurs à disposition des consommateurs un numéro vert.</p>
--	---

6. AUTRES ACTIONS ENGAGEES AU TITRE DU PRESENT EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

En accord avec les droits fondamentaux de la République, pas de mesures particulières pour les sites français.

7. DONNEES SOCIALES COMPLEMENTAIRES

(Périmètre : Kindy Bloquert, Kindy SA, GBB, Apollo)

EFFECTIFS PAR POLE (ETP) au 30 juin 2016

	PÔLE CHAUSSETTE		PÔLE CHAUSSURE		TOTAL	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
KINDY BLOQUERT	118	109			118	109
KINDY (Holding)	5	5			5	5
GBB			43	40	43	40
APOLLO			6	5	6	5
TOTAL	123	114	49	45	172	159

REPARTITION PAR CATEGORIE (ETP : équivalent temps plein)

	PÔLE CHAUSSETTE		PÔLE CHAUSSURE		TOTAL	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Fabrication et Méthodes	31	26	16	15	47	41
Logistique	20	19	6	5	26	24
Force de Vente et magasins	21	23	13	12	34	35
Administration et Développement des ventes + Internet	17	16	4	4	21	20
Approvisionnement	7	4	1	1	8	5
Marketing	13	12		0	13	12
Services Financiers + RH + Informatique	11	11	3	2	14	13
Direction	3	3	1	1	4	4
Administratif			5	5	5	5
TOTAL	123	114	49	45	172	159

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CLASSE D'AGE (ETP)

	PÔLE CHAUSSETTE		PÔLE CHAUSSURE		TOTAL	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
17 à 25 ans	0	1	0	0	0	1
25 à 30 ans	5	8	2	2	7	10
30 à 35 ans	5	3	2	2	7	5
35 à 40 ans	9	11	4	4	13	15
40 à 45 ans	22	20	8	5	30	25
45 à 50 ans	14	12	9	10	23	22
50 à 55 ans	28	30	10	9	38	39
55 à 60 ans	37	27	11	12	48	39
60 à 65 ans	3	2	3	1	6	3
TOTAUX	123	114	49	45	172	159

REPARTITION HOMMES/FEMMES (ETP)

	PÔLE CHAUSSETTE		PÔLE CHAUSSURE		TOTAL	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres	18	9	4	3	22	12
Agents de maîtrise	2	6	2	1	4	7
Techniciens	5	5	0	1	5	6
Employés	0	20	3	19	3	39
Ouvriers	12	19	3	4	15	23
Force de vente	6	12	5	0	11	12
TOTAUX	43	71	17	28	60	99

8. NOTE METHODOLOGIQUE DU REPORTING RSE

La démarche de reporting RSE du Groupe Kindy se base sur les articles L.225-102-1, R.225-104 et R.225-105-2 du Code de Commerce français.

1. Période de reporting

Les données collectées couvrent la période du 1^{er} juillet de l'année N-1 au 30 juin de l'année N, sans distinction entre les différentes données. La remontée de ces données s'effectue à une fréquence annuelle.

2. Périmètre

Le périmètre de reporting RSE a pour objectif d'être représentatif des activités du Groupe. Il est défini selon les règles suivantes :

- Seules les sociétés consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale sont incluses dans le périmètre de reporting RSE.
- Les entités intégrées au cours de l'année N seront incluses au reporting de l'année N+1, afin d'adopter une démarche progressive.
- Les entités cédées au cours de l'année N sont exclues du périmètre de reporting de l'année N.

La mise à jour du périmètre pour le reporting de l'année N s'effectue au 30 juin de l'année N-1 par la Direction du Groupe Kindy.

Le périmètre de reporting pour l'exercice comptable 2015/2016 est constitué de :

- Données sociales : Kindy Bloquert, Kindy S.A., GBB, Apollo.
- Données environnementales : site de Moliens (Kindy Bloquert + Kindy S.A.), site de Beaupréau (GBB).

Les spécificités liées à la restriction de périmètre concernant certains indicateurs sont précisées dans la partie « 6. Définitions des indicateurs et limites méthodologiques ».

3. Choix des indicateurs

Le choix des indicateurs s'effectue au regard des impacts sociaux, environnementaux et sociétaux de l'activité des sociétés du Groupe et des risques associés aux enjeux des métiers exercés.

4. Consolidation et contrôle interne

Les données sont collectées de manière centrale ou auprès de chaque entité incluse dans le périmètre de reporting RSE à partir des sources suivantes : extractions du système de gestion de la paie, fichiers de suivi sous Excel, factures, etc. Les informations qualitatives sont, quant à elles, collectées de manière centralisée par la Direction du Groupe Kindy. Les données sont contrôlées et validées par la Direction du Groupe.

5. Contrôles externes

En application des obligations réglementaires exigées par l'article 225 de la loi Grenelle 2 et son décret d'application du 24 avril 2012, le Groupe Kindy a demandé à partir de l'exercice 2012/2013 à l'un de ses Commissaires aux Comptes un rapport comportant une attestation relative à l'établissement des informations devant figurer dans le rapport de gestion et un avis motivé sur la sincérité des données publiées.

9. DEFINITIONS DES INDICATEURS ET LIMITES METHODOLOGIQUES

Information	Description	Périmètre
Indicateurs Sociaux		
Effectif physique fin de période	<p>Nombre d'employés inscrits au registre de la paie au 30 juin de l'année N en contrats à durée indéterminée et à durée déterminée.</p> <p>Sont inclus les employés en congé parental, congé maternité ou congé pour longue maladie.</p> <p>Sont exclus les stagiaires, les alternants, les employés partis en pré-retraite et les employés en congé sabbatique.</p>	
Effectif en équivalent temps plein	<p>Nombre d'employés au sens de l'effectif fin de période auxquels est affecté un coefficient calculé sur la base du temps de travail (par exemple pour un employé présent au 30 juin de l'année N et travaillant à 80 % l'équivalent temps plein est égal à 0,8).</p>	
Effectif à temps partiel	<p>Nombre d'employés dont la durée du temps de travail est inférieure à la durée légale</p>	
Effectif des employés en situation de handicap	<p>Nombre d'employés faisant l'objet d'une Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) et/ou disposant d'une attestation de reconnaissance du statut de travailleur handicapé.</p>	
Embauches	<p>Nombre d'employés recrutés en CDI entre le 1^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N.</p>	GBB + Kindy Bloquert + Apollo + Kindy S.A.
Licenciements	<p>Nombre d'employés ayant quitté l'entreprise entre le 1^{er} juillet N-1 et le 30 juin de l'année N à l'initiative de l'entreprise (raison économique, faute grave, autre)</p>	
Démissions	<p>Nombre d'employés en CDI ayant démissionné entre le 1^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N.</p>	
Rémunérations	<p>Le montant des rémunérations correspond à la masse salariale en comptes consolidés.</p> <p>Elle inclut les retraitements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ Ecart actuariel des Indemnités de Départ à la Retraite et du Droit Individuel à la Formation (Compte personnel formation à compter du 01/01/2015) ↪ Reprise provision pour pension et médaille du travail, ↪ Transferts de charges de personnel et avantage en nature, ↪ Dotation aux provisions pour risques d'exploitation liées au personnel. 	
Accidents du travail avec arrêt	<p>Nombre d'accidents du travail reconnu comme tel par les autorités ayant entraîné un arrêt de travail entre le 1^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N.</p>	
Taux d'absentéisme	<p>(Nombre d'heures d'absence pour maladie et accidents du travail entre le 1^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N) / (Nombre d'heures travaillées entre le 1^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N).</p>	Kindy Bloquert
Heures de formation	<p>Nombre d'heures de formation faisant l'objet d'une convention suivies par les employés (CDI et CDD) entre le 1^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N.</p> <p>Les données sont issues des conventions signées avec les prestataires en charge de la formation.</p>	Kindy Bloquert + Kindy S.A.

Information	Description	Périmètre
Indicateurs environnementaux		
Consommation d'eau	Consommation d'eau issue du réseau urbain entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des factures du fournisseur d'eau ou de relevés de compteur.	
Consommation d'électricité	Consommation d'électricité entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des factures du fournisseur d'électricité ou de relevés de compteur.	
Consommation de gaz naturel	Consommation de gaz naturel entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des factures du fournisseur de gaz naturel ou de relevés de compteur.	
Consommation de propane	Consommation de propane entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des factures de livraison du fournisseur de propane.	
Emissions de CO ₂	Emissions de CO ₂ associées aux consommations de gaz naturel et de propane (scope 1) et d'électricité (scope 2). Les facteurs d'émissions utilisés sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> ↪ Facteur d'émission de CO₂ de l'électricité en France : 79 gCO₂/kWh (source : CO₂ emissions from fuel combustion, 2012 edition, IEA) ↪ Facteur d'émission de CO₂ du Gaz Naturel 57 g CO₂/GJ (source : Guide des facteurs d'émission ADEME V6.1) ↪ Facteur d'émission de CO₂ du Propane (assimilé au GPL) 57 g CO₂/GJ (source : Guide des facteurs d'émission ADEME V6.1) 	GBB + Kindy Bloquert + Kindy S.A.
Déchets	Quantités de déchets générées sur site et collectées par des prestataires externes entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des bons d'enlèvement des déchets et des bordereaux de suivi des déchets.	

10. CHARTE RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE)

Attaché à ses valeurs (esprit d'équipe, responsabilité, anticipation, simplicité) qui animent l'ensemble des équipes au quotidien et reconnu pour sa capacité à innover au service de ses clients, Kindy a reçu le label Oseo d'Entreprise Innovante fin 2013, et s'engage au quotidien à améliorer ses performances environnementales, sociales, et économiques. Une démarche est en cours avec un programme d'innovation afin d'obtenir le renouvellement du label pour les 3 ans à venir :

Réduction de l'empreinte environnementale :

- ↪ Conception de produits recyclables,
- ↪ Réduction des emballages sur les produits,
- ↪ Programme de recyclage des emballages plastiques et cartons,
- ↪ Optimisation des consommations d'énergie et réduction de l'empreinte carbone.

Développement des achats durables :

- ↪ Partenariats avec des fournisseurs engagés dans le développement durable,
- ↪ Certifications OekoTex pour les matières textiles,
- ↪ Certification Innoshoe pour les chaussures GBB,
- ↪ Développement de concept Bio.



Développement d'une politique sociale responsable :

- Effort pour maintenir et développer l'emploi local,
- Engagement à promouvoir et développer les compétences des salariés,
- Promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes,
- Relations avec des partenaires respectueux des droits humains (adhésion notamment à la charte BSCI, Business Social Compliance Initiative).

Promotion de la relation client :

- Kindy place le client au cœur de ses préoccupations,
- Kindy nourrit une vraie différenciation des services apportés aux clients,
- Tous les services de l'Entreprise (R&D, production, marketing, commercial, administratif) se mobilisent pour apporter satisfaction aux clients pour le délai, la quantité et la qualité attendue.

VIII Comptes consolidés au 30 juin 2016¹

A- ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2016

ACTIF	NOTES	30/06/2016	30/06/2015
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	6.1	868	868
Autres immos incorporelles	6.2	4 933	5 235
Immobilisations corporelles	6.3	1 943	2 050
Autres actifs non courants	6.4	213	178
Actifs d'impôts non courants	6.6	1 427	2 070
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		9 384	10 401
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	6.7	8 395	8 987
Créances clients	6.8	5 305	6 899
Autres actifs courants	6.9	1 787	2 083
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.10	1 541	3 645
TOTAL ACTIFS COURANTS		17 028	21 614
TOTAL ACTIF		26 412	32 015
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
		30/06/2016	30/06/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	6.11	7 004	7 004
Autres réserves		5 607	4 832
Résultat de l'exercice		-3 505	720
Participations ne conférant pas le contrôle		43	46
TOTAL CAPITAUX PROPRES		9 148	12 602
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	6.13	2 700	3 503
Passifs d'impôt non courant	6.13	1 927	1 826
Provisions	6.12	430	502
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		5 057	5 831
PASSIFS COURANTS			
Dettes fournisseurs	6.14	6 477	7 177
Emprunts et dettes financières	6.15	2 457	1 912
Provisions	6.12	171	57
Autres passifs courants	6.16	3 102	4 436
TOTAL PASSIFS COURANTS		12 207	13 582
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		26 412	32 015

¹ Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés figure en page 85 du présent document

B - ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2016

Rubriques	NOTES	30/06/2016	30/06/2015
Chiffre d'affaires	7.1	32 342	38 696
Autres produits de l'activité		23	9
Achats consommés		-18 425	-21 403
Charges de personnel	7.2	-7 708	-8 806
Charges externes	7.3	-5 711	-5 756
Impôts et taxes		-527	-664
Dotations aux amortissements		-355	-297
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-158	1 040
Autres charges	7.4.1	-1 173	-1 226
Autres produits	7.4.1	79	300
Résultat opérationnel courant		-1 612	1 894
Autres produits opérationnels	7.4.2	536	572
Autres charges opérationnelles	7.4.2	-1 337	-1 286
Résultat opérationnel		-2 414	1 180
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	7.5	5	14
Coût de l'endettement financier brut	7.5	-334	-436
Coût de l'endettement financier net		-329	-421
Autres produits financiers	7.6	34	130
Autres charges financières	7.6	-58	-74
Charge d'impôt	7.8	-743	-93
Résultat net		-3 509	721
Part du groupe		-3 505	720
Participations ne conférant pas le contrôle		-4	1
Résultat net de base par action	7.9	-1,25 €	0,26 €
Résultat net dilué par action	7.9	-1,27 €	0,26 €

C - ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2016

	30/06/2016	30/06/2015
Eléments devant être recyclés en compte de résultat	-1	125
Ecart de conversion	-1	125
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
Eléments ne devant pas être recyclés en compte de résultat	55	-499
Ecart actuariel	55	-18
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (1)	0	-481
Résultat de la période	-3509	721
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	-3455	347
Dont :		
Part revenant aux actionnaires de la société	-3451	346
Part revenant aux intérêts minoritaires	-4	1

(1) Au 30 juin 2015, le détail des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres comprend des mouvements liés à la sortie de GBB Footwear pour un montant de 466 k€.

D - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE AU 30 JUIN 2016

	Attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère				Participations ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital	Autres réserves	Ecart de conversion	Résultats non distribués		
Solde au 30/06/2014	7 004	4 328	-27	551	265	12 121
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2015						
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			104		21	125
Pertes actuarielles		-18			-18	-18
Gain sur couverture de flux de trésorerie				0	0	0
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	-18	104	0	21	107
Résultat de la période				720	1	721
Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	-18	104	720	22	828
Affectation du résultat		551		-551		0
Autres variations		8			8	8
Badwill ECS		-14			-14	-14
Variation de périmètre		-100		-100	-241	-340
Solde au 30/06/2015	7 004	4 755	77	720	46	12 602
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2016						
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger:			-1		-1	-1
Pertes actuarielles		55			55	55
Gain sur couverture de flux de trésorerie					0	0
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	55	-1	0	0	54
Résultat de la période				-3 505	-4	-3 509
Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période	0	55	-1	-3 505	-4	-3 455
Affectation du résultat		720		-720		0
Autres variations					0	0
Variation de périmètre					0	0
Solde au 30/06/2016	7 004	5 530	76	-3 505	43	9 147

E - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 30 JUI 2016

	30/06/2016	30/06/2015
Résultat net d'ensemble	(3 509)	721
Dotations nettes aux amortissements et provisions	865	242
Plus et moins values de cession	108	5
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	(2 536)	968
Coût de l'endettement financier net	328	421
Charge d'impôt	743	93
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt	(1 465)	1 482
Impôts versés	0	0
Variation des stocks	158	(637)
Variation des clients et autres débiteurs	1 912	(756)
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	(2 029)	(1 302)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(1 424)	(1 213)
Acquisition ECS	0	(316)
Décassements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(150)	(469)
Prix de cession des actifs cédés	95	0
Remboursements d'immobilisations financières	18	18
Acquisitions d'immobilisations financières	(53)	(1)
Incidences des variations de périmètre	0	(198)
Autres flux	0	(15)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(90)	(981)
Souscriptions d'emprunts	446	4 188
Intérêts financiers nets versés	(328)	(421)
Remboursements d'emprunts	(1 464)	(2 992)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 346)	775
Incidence de la variation de taux de change	(1)	99
Variation de la trésorerie nette	(2 861)	(1 320)
Trésorerie à l'ouverture	3 633	4 953
Trésorerie à la clôture	772	3 633
Variation de trésorerie	(2 861)	(1 320)
<u>Détail de la trésorerie</u>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 541	3 645
Trésorerie passive	(769)	(12)
TOTAL TRESORERIE	772	3 633

F - ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES 30 JUIN 2016

1. INFORMATIONS GENERALES

Kindy SA « la Société » est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Moliens. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2016 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme les « entités du Groupe »). L'activité du Groupe consiste principalement en la fabrication et commercialisation d'articles de bonneterie.

1.1. Faits majeurs de la période

En août 2015, le Groupe Kindy, au travers de sa société Apollo, a cédé un fonds de commerce de détail de chaussures pour enfant, connu sous le nom de Chaussures Caline. Ce fonds était situé et exploité à Nantes.

En octobre 2015, Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont été assignées en concurrence déloyale. Le 7 juillet 2016, le dossier a été plaidé auprès du Tribunal de Commerce de Beauvais. Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont fait valoir les éléments sérieux dont elles disposent pour combattre cette action qu'elles estiment abusive. D'ailleurs, une demande indemnitaire a été formulée à l'encontre de la partie adverse sur recommandation des conseils des sociétés.

En novembre 2015, le Groupe Kindy, au travers de sa société Kindy Bloquert, a lancé une vaste campagne de publicité radio pour appuyer l'opération promotionnelle « Kindy Days » (« Kindy days » : 5€ remboursé pour 15 € d'achat de chaussettes en grande distribution).

Cette nouvelle campagne a bénéficié d'une diffusion massive : pendant 7 semaines, 600 spots de 20 secondes ont été diffusés sur les « Indés Radios », 128 radios locales et régionales écoutées chaque jour par 8,8 millions d'auditeurs, ainsi que sur les radios musicales MFM Radio et RTL2.

En décembre 2015, lors de l'Assemblée Générale, le Groupe Kindy a renouvelé son Conseil de Surveillance pour tenir compte de la nouvelle géographie de son capital, dont les principaux actionnaires sont Philippe Spruch et sa société Diversita (21,1 %), Sigma Gestion (18,3 %) et Amiral Gestion (16,7 %).

Le Conseil de Surveillance qui a suivi a nommé Philippe Spruch en tant que Président. Il succède à Joël Pétilion qui reste au Conseil.

Outre Philippe Spruch et Joël Pétilion, le Conseil de Surveillance est désormais composé de Stéphane Clerjaud, Emmanuelle Duez et Florence Sentilhes.

En décembre 2015, le Groupe Kindy s'est vu attribué le label Entrepreneurs+Engagés par La Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF) qui rassemble plus de 700 PME françaises. Ce label récompense l'engagement du Groupe Kindy dans une démarche volontariste de développement durable.

En janvier 2016, le Groupe Kindy a signé avec Banques Populaires Rives de Paris un nouvel emprunt de 350 k€ sur 5 ans et une ligne Court Terme sous forme de découvert de 450 k€.

En janvier 2016, le Groupe Kindy a intégré l'indice Alternext bpifrance Innovation, à l'occasion de la révision annuelle de sa composition. Lancé en 2010, cet indice rassemble les sociétés, cotées sur Alternext, qui bénéficient de la qualification « entreprise innovante » de bpifrance.

En janvier 2016, le Groupe Kindy, au travers de sa société GBB, a ouvert un magasin de déstockage dans le village de marques de Cholet-La Séguinière (Maine-et-Loire) qui regroupe plus de 50 grandes marques de mode en bordure de l'autoroute A87 (sortie 27).

En mars 2016, le Groupe Kindy, au travers de sa société Kindy Bloquert, a lancé une campagne publicitaire avec Grenade & Sparks pour fêter les 50 ans de la marque Kindy. Le point de départ de la campagne « Kindy Show-Set » était de donner vie aux chaussettes. Le développement s'est fait sur Facebook : sur la page Kindy, on a pu suivre tout au long de l'année les différents épisodes du « Kindy Show-Set »

En avril 2016, à l'issue du Conseil de Surveillance réuni le 5 avril, Nathalie Crouzet a été nommée Présidente du Directoire du Groupe Kindy. Elle succède à Thierry Rousseau qui a quitté le Groupe.

En mai 2016, le Groupe Kindy, au travers de sa société BSS, a lancé une campagne publicitaire pour sa marque Achile, en partenariat avec Solendro.com, la e-boutique de sous-vêtements masculins. La marque Achile, s'est affichée pendant une semaine dans 50 stations du métro parisien.

En juin 2016, le Groupe Kindy a annoncé une forte dégradation de ses résultats attendus sur l'exercice 2015-2016. Cette dégradation est la conséquence du recul du chiffre d'affaires de l'ensemble de ses activités au deuxième semestre dans un contexte de marché toujours difficile. Le Groupe a précisé étudier toutes les options et solutions de financement à court terme pour donner au Groupe les moyens de renouer avec l'innovation et la croissance.

1.2. Evènements postérieurs à l'exercice

En juillet 2016, le Groupe Kindy a annoncé la nomination de Joël Pétilion en tant que Président du Conseil de Surveillance par intérim, à la suite de la démission de Philippe Spruch de ses mandats de Président et de membre du Conseil de Surveillance. Pour rappel, Joël Pétilion avait été président du Directoire de 1993 à 2013, puis Président du Conseil de Surveillance de 2013 à 2015.

2. DECLARATION DE CONFORMITE ET BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

2.1. Déclaration de conformité

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés annuels sont conformes aux normes et interprétations IFRS de l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2016 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire le 07 novembre 2016 et seront soumis pour approbation par la prochaine Assemblée Générale.

Normes, interprétations et amendements applicables à partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2016 :

- Amendements à IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des opérations communes
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissement acceptables
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 : Agriculture – Plantes productrices
- Amendements à IAS 1 "Présentation des états financiers" – Disclosure Initiative, Informations à fournir
- Améliorations annuelles des IFRS (2012-2014) (publié par l'IASB le 25 septembre 2014)
- Amendements à IAS 27 – Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels

Normes et interprétations ayant été appliquées par anticipation au 30 juin 2016 et dont l'application est obligatoire à compter des périodes commençant le 1er juillet 2016 ou postérieurement

Néant.

Normes et interprétations en vigueur au 1er janvier 2016 et dont l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2016

Néant.

Autres normes et interprétations essentielles, publiées par l'IASB, non encore approuvées par l'Union Européenne

- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients
L'analyse est en cours. La société ne s'attend pas à des impacts significatifs.
- IFRS 16 – Contrats de location
L'analyse est en cours. La société ne s'attend pas à des impacts significatifs.
- IFRS 9 – Instruments financiers (phase 1 : classification et évaluation des actifs et passifs financiers) et amendements subséquents

- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Entités d'investissement – Application de l'exemption de consolidation
- Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise
- Amendements à IAS 12 – Reconnaissance des impôts différés actifs sur pertes latentes
- Amendements à IAS 7 – Disclosure initiative, informations à fournir
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires
- Amendements à IFRS 15 – Clarifications
- Amendements à IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions à base d'actions.

2.2. Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transactions, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Le Groupe précise qu'en raison de la progression de l'endettement financier net et de l'avertissement sur les résultats publié en juin 2016, il a été conduit à se rapprocher de ses partenaires bancaires afin de pérenniser les moyens de financement de ses opérations et de son développement. Les banques ont accepté de maintenir les découverts jusqu'à début janvier 2017, dans un premier temps.

Le Groupe s'est engagé à étudier toutes les options et à rechercher de nouvelles solutions de financement, complémentaires, permettant de garder la confiance des banques et maintenir les découverts autorisés.

Sur cette base les comptes consolidés ont été établis en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, même si la direction a retenu comme hypothèse la plus probable, la réussite des discussions avec ses partenaires financiers, il existe de fait une incertitude quant à leur issue. En cas d'issue défavorable, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont, par nature, un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont :

- Les stocks (note 3.7)
- Les dépréciations d'actifs (note 3.8)
- Les avantages au personnel (note 3.11)
- Les impôts différés (note 3.16)

Les méthodes exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

2.3. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, le Groupe définit un secteur opérationnel comme la composante de l'ensemble consolidé :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de générer des produits et des charges,
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par le décideur opérationnel de l'entité pour décider de l'affectation des ressources à chaque secteur et évaluer les performances,
- au sein de laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le Groupe Kindy a identifié :

- le pôle Chaussette
- le pôle Chaussure

En application des dispositions de la norme IFRS 8, les informations sectorielles sont communiquées dans le paragraphe 9.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes de consolidation

> Filiale

Les entités dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle, sont intégrées ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de l'activité.

> Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient entre 20 % et 50 % des droits de vote de l'entité. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat par les entreprises associées, selon la méthode de mise en équivalence. Le Groupe ne détient pas de participations entrant dans cette catégorie.

> Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Le Groupe ne détient aucune participation de ce type.

> Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra Groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

3.2. Monnaie étrangère

> Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

> Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et charges à l'étranger sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les taux de conversion des devises utilisés sont les suivants :

Taux	30/06/2016		30/06/2015	
	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
Dollar Hong-Kong (HKD)	0,1161	0,1161	0,0931	0,0860

3.3. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise un instrument de couverture des variations de flux de trésorerie pour couvrir le budget d'achat d'une saison en devises étrangères. Il se matérialise par l'achat à terme de devises afin de couvrir le risque de variation des paiements à effectuer liés aux futurs achats et dépendant du cours de cette devise.

L'instrument de couverture est évalué à sa juste valeur. Ses variations de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture et en résultat pour la part inefficace.

3.4. Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme décrit ci-dessous :

Evaluation lors des arrêts

Catégories	Evaluation	Comptabilisation des variations de valeur
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur	Variation des justes valeurs en résultat
Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Coût amorti	Non applicable
Prêts et créances	Coût amorti	Non applicable
Actifs financiers disponible à la vente	Juste valeur	Variation des justes valeurs en autres éléments du résultat global

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

3.5. Immobilisations incorporelles

> Goodwill

Les goodwill, y compris négatifs, résultent de l'acquisition de filiales et entreprises associées.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} juillet 2004, les goodwill sont maintenus à leur coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Lorsqu'il en résulte une différence négative, elle est comptabilisée immédiatement en résultat.

Les goodwill sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. S'agissant des entreprises mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation. Les goodwill sont affectés à des unités génératrices de trésorerie et ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel (voir méthode comptable décrite en note 3.8).

> Marque

La marque concerne essentiellement Kindy Bloquert. Elle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Aucun amortissement n'est pratiqué, celle-ci ayant une durée d'utilité indéterminée.

> Frais de recherche et développement

Les dépenses de développement, c'est à dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisés en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. A ce jour, le Groupe ne remplit pas les conditions d'activation des dépenses liées aux coûts de développement.

> Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.8)

> Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles (autres que les goodwill) dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Pour le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement à chaque date de clôture et dès qu'il existe des indices de pertes de valeurs. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

<u>Nature</u>	<u>Durée</u>
Logiciels	5

3.6. Immobilisations corporelles

> Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.8).

Aucune réévaluation des biens n'a été opérée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

> Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de financement et figurent en immobilisations corporelles, avec en contrepartie une dette financière. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété. L'analyse des contrats de location a permis de déterminer que le Groupe dispose de quatre contrats de location financement.

> Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Nature	Durée
Constructions	20
Agencements et aménagements des constructions	10
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10
Matériel de transport	4
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	10

3.7. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks comprend le prix d'achat ainsi que les frais accessoires d'achat. Des frais de production sont inclus pour les stocks fabriqués sur les sites du Groupe.

3.8. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

Les valeurs comptables des actifs autres que les stocks et les actifs d'impôts différés sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée au moins une fois par exercice.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés. Pour un actif qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle appartient l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

Compte tenu de la structure du Groupe, les activités Chaussette et chaussure représentent chacune une UGT. Le Pôle Chaussette est composé des sociétés Kindy Bloquert, The Socks Legende, Business Sport Socks, The Socks Office et Euro China Socks. Le Pôle Chaussure est composé des sociétés GBB et Apollo. Le goodwill, la marque et les actifs de supports (essentiellement l'immobilier présent dans les SCI) ont été affectés en totalité à l'UGT Pôle Chaussette.

3.9. Capital

Le capital social de la société Kindy S.A. (société mère) est constitué de 2 801 450 actions au prix nominal de 2,5 €.

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé net d'impôts, en diminution des capitaux propres.

Ces actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats.

S'agissant des actions de la société détenues par le Groupe, tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation. Au 30/06/2016, le Groupe détenait 48 222 actions de la société directement et par l'intermédiaire du contrat de liquidité.

3.10. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions comprennent principalement des litiges clients et sociaux : dès lors qu'il est plus probable qu'improbable que le contentieux aboutira à une sortie de ressources pour le Groupe, celui-ci constitue une provision déterminée en fonction des réclamations du client et de l'évaluation du risque encouru par le service juridique du Groupe.

3.11. Avantages au personnel

> Avantages postérieurs à l'emploi

L'obligation nette du Groupe aux titres de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés immédiatement en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

> Autres avantages à long terme

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé et minoré de la juste valeur des actifs dédiés.

Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés en autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

3.12. Paiements fondés sur des actions

Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel de Groupe d'acquérir des actions de la société. La juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Sur l'exercice 2015/2016, aucune option n'était en circulation.

3.13. Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.14. Produits

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantité. Ces produits sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur et que la recouvrabilité est probable.

3.15. Produits et charges financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts sur placement, les dividendes. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les charges financières comprennent essentiellement les intérêts sur emprunts. Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.16. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéficiaire imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles, à l'exception notamment des goodwill, entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Cette probabilité est estimée sur la base de prévisions d'activité et de résultat établis par la direction générale et financière du Groupe.

Les passifs d'impôt différé sont compensés avec les actifs d'impôt différé au sein d'une même entité fiscale ou chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) a été classée en charges opérationnelles.

3.17. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exclusion des actions détenues en propre par la société.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives.

3.18. Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue à la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

4. FACTEURS DE RISQUE

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessous identifiés, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital.

Il incombe au Directoire de définir et superviser le cadre de gestion des risques du Groupe. Ainsi, la politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

4.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

La typologie du poste clients du Groupe est la suivante :

Typologie	Part du poste client	
	au 30/06/2016	au 30/06/2015
Grandes et moyennes surfaces	32%	22%
Grands magasins	2%	2%
Grandes surfaces spécialisées	6%	1%
Détaillants	57%	66%
Autres	3%	9%

Historiquement, le risque de défaillance des enseignes de la GMS est faible. De plus, des procédures de gestion rigoureuses et préventives du poste client permettent de limiter les risques de défaillance sur le poste détaillants (fixation d'une limite de crédit pour les clients à risque, relances préventives...)

4.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du Groupe est assuré par le recours au marché des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédit...). Des budgets de trésorerie sont définis par la direction et présentés périodiquement au Conseil de Surveillance.

La dette financière brute, s'élève à 5 157 k€ au 30 juin 2016 contre 5 415 k€ au 30 juin 2015.

Elle se détaille de la manière suivante :

- Long Terme : 2 700 k€ (composé d'emprunts pour 2 637 k€ et de dettes de crédit-bail pour 63 k€)
- Court Terme : 2 457 k€ (composé de découverts autorisés et lignes de crédit pour 1 418 k€ et de parts à moins d'un an sur les emprunts à LT et dettes de crédit-bail pour 1 039 k€)

La décomposition des dettes financières par nature et maturité est la suivante :

Société	Banque	Nature	Montant initial (K€)	Montant (K€) au 30/06/2016	< 1 an	> 1 an
Kindy SA	CIC Nord Ouest	Emprunt	1 900	1 360	374	985
Kindy SA	Crédit du Nord	Emprunt	500	364	99	266
Kindy SA	Caisse d'Epargne	Emprunt	250	187	49	138
Kindy SA	Région Picardie	Emprunt	300	225	60	165
Kindy SA	Banques Populaires	Emprunt	350	322	68	254
Kindy Bloquert	BPI	Emprunt	300	300	15	285
Kindy Bloquert	LCL	Emprunt	300	204	75	129
Kindy Bloquert	Palatine	Emprunt	500	379	99	280
Kindy Bloquert	Oseo	Emprunt	400	171	84	87
Kindy Bloquert	Région Picardie	Emprunt	150	23	23	0
Kindy Bloquert	Coface	Assurance prospection	24	24	0	24
Kindy Bloquert	BPI	Avance conditionnée	56	9	9	0
GBB	Coface	Assurance prospection	24	24	0	24
		Autres		8	8	
Emprunts				3 599	961	2 638
Kindy Bloquert		Crédit bail machine à tricoter		92	46	46
Kindy Bloquert		Crédit bail fromage et finition		27	27	0
Kindy Bloquert		Crédit bail manutention		22	5	17
Emprunts CB				140	77	63
Kindy SA	Banques Populaires	Découvert autorisé		437	437	0
Kindy Bloquert	Caisse d'Epargne	Découvert autorisé		194	194	0
Kindy Bloquert	LCL	Découvert autorisé		118	118	0
		Autres		20	20	0
Découverts				768	768	0
Kindy Bloquert	GE Capital	Crédit renouvelable		650	650	0
Ligne Court terme				650	650	0
Totaux				5 157	2 457	2 700

La ligne de crédit auprès de GE Factofrance est renouvelée annuellement. Elle s'élève à 650 k€ au 30 juin 2016 et fait l'objet de tirages mensuels.

Le Groupe bénéficie également de découverts autorisés par ses partenaires bancaires pour un montant de 800 k€. Ils sont utilisés à hauteur de 748 k€ au 30 juin 2016.

Banque	Découverts utilisés (K€)	Lignes de crédit (K€)	Échéances
GE Factofrance		650	12-mars-17
LCL	118 (1)		
Caisse d'Epargne	194 (2)		
Banques Populaires	437 (3)		
Autres	20		
Total	768	650	

(1) découvert autorisé au LCL : 100 K€

(2) découvert autorisé à la CE : 250 K€

(3) découvert autorisé aux Banques Populaires : 450 K€

En contrepartie de ses dettes financières, le Groupe dispose d'un montant de trésorerie disponible au 30 juin 2016 de 1 541 k€ (3 645 k€ au 30 juin 2015).

L'endettement financier net ressort à 3 616 k€ au 30 juin 2016 contre 1 770 k€ au 30 juin 2015, en augmentation de 1 846 k€.

Endettement financier net	30 juin 2016 (k€)	30 juin 2015 (k€)
Endettement Fin LT	2 700	3 503
Endettement Fin CT	2 457	1 913
(Trésorerie & Eq)	(1 541)	(3 645)
Endettement Fin Net CT	916	(1 732)
Endettement Fin Net	3 616	1 770

La progression de l'endettement financier net et l'avertissement sur les résultats publié en juin 2016 ont conduit le Groupe à se rapprocher de ses partenaires bancaires.

Dans ce contexte, le Groupe a entamé des discussions avec l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de pérenniser les moyens de financement de ses opérations et de son développement. Une réunion a eu lieu le 27 septembre 2016 au cours de laquelle les banques ont accepté de maintenir les découverts jusqu'à début janvier 2017, dans un premier temps.

Le Groupe s'est engagé à étudier toutes les options et à rechercher de nouvelles solutions de financement, complémentaires, permettant de garder la confiance des banques et maintenir les découverts autorisés.

Sur cette base les comptes consolidés ont été établis en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, même si la direction a retenu comme hypothèse la plus probable, la réussite des discussions avec ses partenaires financiers, il existe de fait une incertitude quant à leur issue. En cas d'issue défavorable, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

4.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt affectent le résultat de Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

> Risque de taux d'intérêt

Les dettes financières du Groupe sont contractées essentiellement à taux fixe

Une variation des taux d'intérêt de 1 point sur les emprunts variables en cours, à la hausse ou à la baisse, aurait une incidence sur le résultat financier de ± 18 k€. Compte tenu de la faible sensibilité du Groupe aux variations de taux, aucune politique de gestion de ce risque n'a été mise en place.

Les autres postes significatifs d'actif et passif, susceptibles d'avoir une incidence sur le résultat financier, au regard des taux d'actualisation liés directement à la variation des taux d'intérêt sont les suivants :

	30/06/2016	30/06/2015
Placements monétaires à court terme	500	1 500
Provision départ à la retraite et médail du travail	-429	-501
Lignes de crédit	-650	-800
POSITION NETTE	-579	199

> Risque de change

Au titre de ses filiales, le Groupe est soumis au risque de conversion des états financiers en euro, la devise étrangère concernée est le HK dollar. Toutefois, les variations de taux de conversion n'ont pas d'incidence sur le résultat, ces dernières étant directement affectées en autres éléments du résultat global.

Du fait de l'origine asiatique d'une part de ses approvisionnements, le Groupe est exposé dans ses activités aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies, principalement

le dollar américain. Le Groupe s'attache à couvrir ce risque par des opérations de couverture de change. Dans cet objectif, il est assisté par ses principaux organismes financiers qui le conseillent dans sa gestion et son suivi de la couverture de sa position de change.

Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples (achat à terme) en dollar américain. Le gain de change latent au 30/06/2016 s'élève 6 k€.

4.4. Contentieux

Cette information est donnée au paragraphe 1.1 « Faits majeurs de la période » (« F - Annexe au bilan et compte de résultat consolidés au 30 juin 2016 »).

5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées	Pays / N° Siren	Adresse	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Kindy S.A.	France 379402191	Moliens (60)	100.00	100.00	IG
Kindy Bloquert	France 525620159	Moliens (60)	99.70	99.70	IG
SCI Bloquert	France 431430875	Moliens (60)	100.00	99.97	IG
BSS	France 432081867	Moliens (60)	100.00	100.00	IG
GBB	France 489970269	Beaupréau (49)	100.00	100.00	IG
EURL APOLLO	France 533521480	Beaupréau (49)	100.00	100.00	IG
The Socks Legende	France 509203063	Moliens (60)	100.00	100.00	IG
The Socks Office	France 479454902	Moliens (60)	100.00	100.00	IG
Euro China Socks	Chine		100.00	100.00	IG

IG= intégration globale

ME = Mise en équivalence

6. NOTES SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

6.1. Goodwill

	30/06/2015	Acquisitions	Cessions	30/06/2016
Valeurs brutes	3 063			3 063
Amortissements et dépréciations	-2 195			-2 195
Valeurs nettes	868	-	-	868

	30/06/2014	Acquisitions	Cessions	30/06/2015
Valeurs brutes	3 063			3 063
Amortissements et dépréciations	-2 195			-2 195
Valeurs nettes	868	-	-	868

La valeur nette du goodwill correspond à celle du fonds de commerce de Kindy Bloquert.

6.2. Autres immobilisations incorporelles

Décomposition et variations des valeurs brutes

	30/06/2015	Acquisitions / Mise en services	Cessions	Transferts	30/06/2016
Marques (1) & fonds de commerce	4 780				4 780
Logiciels	1 951	28 -	200		1 779
Totaux	6 731	28 -	200	-	6 559

	30/06/2014	Acquisitions / Mise en services	Cessions	Transferts	30/06/2015
Marques (1) & fonds de commerce	4 780				4 780
Logiciels	1 524	156		271	1 951
Totaux	6 304	156	-	271	6 731

⁽¹⁾ Détail des marques figurant au bilan : Kindy, Kundry, Stem et Achile acquise en avril 2012

Décomposition et variation des amortissements et dépréciations

	30/06/2015	Dotations	Reprises	30/06/2016
Marques	86			86
Logiciels	1 411	130		1 541
Totaux	1 497	130	-	1 627

	30/06/2014	Dotations	Reprises	30/06/2015
Marques	86			86
Logiciels	1 330	81		1 411
Totaux	1 416	81	-	1 497

Les marques dépréciées sont les marques Kundry et Stem (dépréciation à 100 %).

6.3. Immobilisations corporelles

Décomposition et variations des valeurs brutes

	30/06/2015	Acquisitions	Cessions / Mises en services	Impacts de change	Variations de périmètre	30/06/2016
Constructions	4 863	21				4 884
Installations techniques & matériels	4 142	26				4 168
Autres immobilisations corporelles	1 165	74	-4			1 236
Totaux	10 170	122	-4	0	0	10 289

	30/06/2014	Acquisitions	Cessions / Mises en services	Impacts de change	Variations de périmètre	Transferts	30/06/2015
Constructions	4 827	65			-29		4 863
Installations techniques & matériels	4 228	143		8	-237		4 142
Autres immobilisations corporelles	1 369	105	-24		-14	-271	1 165
Totaux	10 424	313	-24	8	-280	-271	10 170

Décomposition et variation des amortissements et dépréciations

	30/06/2015	Dotations	Reprises	Impacts de change	Variations de périmètre	30/06/2016
Constructions	4 235	44				4 279
Installations techniques & matériels	3 015	116				3 131
Autres immobilisations corporelles	871	65				936
Totaux	8 121	225	0	0	0	8 346

	30/06/2014	Dotations	Reprises	Impacts de change	Variations de périmètre	30/06/2015
Constructions	4 203	41			-9	4 235
Installations techniques & matériels	2 973	117			6	3 015
Autres immobilisations corporelles	842	60	-20		0	871
Totaux	8 018	218	-20	6	-101	8 121

6.4. Autres actifs non courants

	30/06/2015	Acquisitions	Diminutions / Cessions	Impacts de change	30/06/2016
Autres immobilisations financières	178	202	-167	0	213
Amortissement / dépréciations	0				0
Totaux	178	202	-167	0	213

	30/06/2014	Acquisitions	Diminutions / Cessions	Impacts de change	30/06/2015
Autres immobilisations financières	171		-16	23	178
Amortissement / dépréciations	0				0
Totaux	171	0	-16	23	178

Les autres actifs non courants se décomposent ainsi :

	30/06/2016	30/06/2015
Dépôts et cautionnements	138	133
Contrat de liquidité	71	41
Divers	4	4
TOTAUX	213	178

6.5. Dépréciations d'actifs

Pour le calcul des dépréciations d'actifs corporels et incorporels, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions qui ressortent des derniers budgets-plans internes disponibles qui couvrent une période de 3 ans. Au-delà de cette période, il est calculé un flux de trésorerie normatif avec taux de croissance à long terme nul (comme l'exercice précédent). Des tests de sensibilité sur la base d'une variation du taux d'actualisation de 1 point ont été effectués. Les résultats de ces tests sont synthétisés dans le tableau suivant :

> UGT Pôle chaussette

Taux d'actualisation	8,00%	9,00%	10,00%	11,00%	12,00%
Valeur d'utilité de l'UGT en K€	15 229	13 311	11 780	10 530	9 490
Taux de croissance infini = 0					
Valeur nette comptable des actifs attachés à l'UGT	7 728	7 728	7 728	7 728	7 728
Dépréciation éventuelle	0	0	0	0	0

> UGT Pôle chaussure

Taux d'actualisation	8,00%	9,00%	10,00%	11,00%	12,00%
Valeur d'utilité de l'UGT en K€	8 116	7 030	6 166	5 462	4 878
Taux de croissance infini = 0					
Valeur nette comptable des actifs attachés à l'UGT	4 714	4 714	4 714	4 714	4 714
Dépréciation éventuelle	0	0	0	0	0

6.6. Actifs d'impôt non courants

	30/06/2016	30/06/2015
<u>Actifs d'impôt différés</u>		
Reports de déficits fiscaux (1)	999	1 614
Congés payés	151	177
Autres avantages du personnel	137	158
Autres différences temporelles	140	121
Totaux	1 427	2 070

(1) Les déficits du Groupe sont activés à due concurrence des bénéfices taxables des 3 exercices de visibilité du business plan. Le solde d'impôt différé actif non activé sur les déficits s'élève à 3.302k€ au 30 juin 2016.

6.7. Stocks

Stocks au 30/06/2016	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	2 623	-549	2 074
Produits intermédiaires et finis	6 401	-81	6 320
Totaux	9 024	-630	8 394

Stocks au 30/06/2015	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	2 560	-174	2 386
Produits intermédiaires et finis	6 621	-20	6 601
Totaux	9 181	-194	8 987

6.8. Créances clients et autres débiteurs

Créances clients au 30/06/2016	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	5 437	-132	5 305
Totaux	5 437	-132	5 305

Créances clients au 30/06/2015	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	7 053	-154	6 899
Totaux	7 053	-154	6 899

6.9. Autres actifs courants

	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs Nettes 30/06/2016	Valeurs Nettes 30/06/2015
Créances sociales	42	0	42	40
Créances fiscales à court terme	397	0	397	585
Crédit d'impôt recherche	356	0	356	129
Acomptes sur commandes en cours	133	0	133	170
Débiteurs divers	39	0	39	257
Charges constatées d'avance	820	0	820	903
Totaux	1 787	0	1 787	2 084

6.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2016	30/06/2015
Dépôts à terme	500	1 500
Caisse et comptes courants	1041	2 145
Totaux	1 541	3 645

6.11. Capitaux propres

Le capital social est composé de 2 801 450 actions intégralement libérées d'une valeur nominale 2,50 €.

Nombre de titres à l'ouverture	2 801 450
Augmentation de capital	-
Diminution de capital	-
Nombre de titres à la clôture	2 801 450
Nominal de l'action	2,50
Montant du capital social	7 003 625

> Actions propres :

	Actions détenues en direct		Actions détenues via un contrat de liquidité	
	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions
Nombre de titres à l'ouverture	200	22 607	61	16 780
Achats d'actions			275	75 758
Ventes d'actions			-252	-66 923
Actifs financiers à la valeur comptable	200	22 607	84	25 615

Au 30 juin 2016, les actions détenues par la société Kindy S.A. en autocontrôle, en direct et par l'intermédiaire du contrat de liquidité, représentaient 1,72 % du capital.

6.12. Provisions à court terme et long terme

	30/06/2015	Dotations	Reprises utilisées	30/06/2016
Litiges	57	141	-168	30
Autres risques	0	141		141
Total provisions court terme	57	282	-168	171
Engagement de retraite	476	164	-230	410
Médaille du travail	25	1	-6	20
Total provisions long terme	501	165	-236	430
Total provisions	558	447	-404	602

	30/06/2014	Dotations	Reprises utilisées	30/06/2015
Litiges	70	21	-34	57
Autres risques	5		-5	0
Total provisions court terme	75	21	-39	57
Engagement de retraite	544	180	-248	476
Médaille du travail	27	2	-4	25
Total provisions long terme	571	182	-252	501
Total provisions	646	203	-291	558

Engagements de retraite

	30/06/2016	30/06/2015
Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture	565	543
Coût des services rendus dans l'exercice	-27	-11
Coût financier de l'exercice	12	14
Couverture bancaire	-84	-89
Pertes (gains) actuarielles	-56	18
VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION A LA CLOTURE	410	475

Hypothèses actuarielles	30/06/2016	30/06/2015
Taux d'actualisation	1,05%	2,06%
Taux d'augmentation future des salaires	1,89%	1,23%
Turnover	10,82%	6,23%

Une variation du taux d'actualisation de moins 0,50 % aurait entraîné un impact négatif sur les capitaux propres de -20 k€. Une variation de + 0,50 % du taux d'actualisation aurait entraîné un impact positif sur les capitaux propres de +18 k€.

6.13. Passifs non courants

	Solde au 30/06/2015	Augmentation (souscription / dotation)	Diminutions (remboursements / reprises)	Solde au 30/06/16
Emprunts et dettes financières à long terme	3 503	446	-1 248	2 700
Impôt différés	1 826	102		1 927
provision à long terme	503	164	-237	430
Autres passifs non courant	0			0
TOTAUX	5 831	711	-1 485	5 057

Parmi les dettes financières en location-financement figure 6 contrats de crédit-bail.

	Solde au 30/06/2014	Augmentation (souscription / dotation)	Diminutions (remboursements / reprises)	Solde au 30/06/2015
Emprunts et dettes financières à long terme	727	4 166	-1 390	3 503
Impôt différés	1 709	117		1 826
Provision à long terme	571	182	-252	502
Autres passifs non courant	329		-329	0
TOTAUX	3 336	4 465	-1 971	5 831

6.14. Dettes fournisseurs

	30/06/2016	30/06/2015
Dettes fournisseurs	6 477	7 177
Total	6 477	7 177

6.15. Passifs financiers courants

	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015
Billets de trésorerie et crédits de campagne	650	800
Partie courante des emprunts non courants	1 039	1 101
Découverts bancaires	768	11
Instruments dérivés		-
TOTAUX	2 457	1 912

6.16. Autres passifs courants

Autres passifs courants	30/06/2016	30/06/2015
Dettes sociales	1 768	2 307
Dettes fiscales	491	674
Moratoires en cours	0	329
Clients créditeurs	745	1 068
Dettes diverses	99	58
TOTAUX	3 103	4 436

6.17. Activités abandonnées

Au 30 juin 2016, le Groupe n'identifie pas d'activité abandonnée.

6.18. Corrections d'erreurs

Aucune correction d'erreur n'a été constatée par le Groupe sur l'exercice clos au 30 juin 2016.

7. NOTES SUR L'ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE

7.1. Chiffre d'affaires

7.1.1. Par marque

Marques	30/06/2016	30/06/2015
Kindy	16 178	19 973
GBB	10 605	13 650
BSS	2 540	2 960
ECS	2 727	1 093
The Socks Legende	292	1 020
Total	32 342	38 696

7.1.2. Par secteur géographique

Secteur géographique	30/06/2016	30/06/2015
France	31 016	36 886
CEE et Export	1 325	1 810
Total	32 342	38 696

7.2. Charges de personnel

	30/06/2016	30/06/2015
Salaires et traitements	-5 648	-6 341
Charges sociales	-2 327	-2 533
Provisions retraite & médailles du travail	71	70
Participation et intéressement	77	-77
Transfert de charges	119	75
Total	-7 708	-8 806

7.3. Charges externes

	30/06/2016	30/06/2015
Charges externes	-5 711	-5 756
Total	-5 711	-5 756

Les charges externes sont constituées des éléments suivants :

	30/06/2016	30/06/2015
Transport	-788	-902
Matières & Fournitures	-877	-950
Honoraires	-935	-839
Publicité	-741	-643
Frais de déplacement	-458	-504
Loyers immobiliers	-323	-376
Autres	-1 588	-1 542
Total	-5 711	-5 756

7.4. Autres produits et charges opérationnels

7.4.1. Courants

	30/06/2016	30/06/2015
Charges exceptionnelles de personnel et restructurations	-607	-544
Sortie de périmètre	0	-108
Cessions d'actifs	-108	
Autres	-86	-62
Total	-801	-714

7.4.2. Non courants

	30/06/2016	30/06/2015
Charges exceptionnelles de personnel et restructurations	-607	-544
Sortie de périmètre	0	-108
Cessions d'actifs	-108	
Autres	-86	-62
Total	-801	-714

7.5. Coût de l'endettement financier net

	30/06/2016	30/06/2015
Intérêts et produits assimilés	5	14
Total	5	14

	30/06/2016	30/06/2015
Intérêts & charges assimilés	-334	-436
Total	-334	-436
Coût financier net	-329	-421

7.6. Autres produits et charges financiers

Autres charges financières

	30/06/2016	30/06/2015
Différences négatives de change	-49	-74
Dépréciation / instruments financiers	-9	
Total	-58	-74

Autres produits financiers

	30/06/2016	30/06/2015
Différences positives de change	11	78
Autres intérêts et produits assim.	23	52
Total	34	130

7.7. Frais de recherche et développement

Les conditions d'activation des frais de développement de collections n'étant pas remplies, le Groupe comptabilise ces frais en charges. Ils sont essentiellement composés des frais de personnel des stylistes et des techniciens de production affectés à cette activité.

	30/06/2016	30/06/2015
Charges de personnel	17	27
Charges de sous traitance	3	7
Frais de fonctionnement	64	67
Autres	110	104
Total	194	205

7.8. Charges d'impôt

Typologie de la charge d'impôt

Les sociétés intégrées fiscalement sont les sociétés Kindy S.A., Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S., The Socks Legende SAS et GBB S.A.S.

	30/06/2016	30/06/2015
Impôt exigible	0	0
Impôt différé	-743	-93
Total	-743	-93

Voir note 6.6 au sujet de la réactivation des impôts différés sur les déficits reportables.

Taux d'impôt effectif

La réconciliation de la charge d'impôt a été effectuée sur la base du taux d'impôt en vigueur en France soit 33,33 %.

	30/06/2016	30/06/2015
Résultat net consolidé (part du groupe)	-3 505	720
Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	743	93
Minoritaires	-4	1
Résultat consolidé avant impôt	-2 766	814
Taux théorique (taux courant applicable à la société)	33,33%	33,33%
Charge fiscale théorique	922	-271
Ecart de taux sociétés étrangères	-51	-12
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	-1 025	-96
Reprise d'impôt différé actif	-615	
Différences permanentes	-152	-12
Crédit d'impôts	177	133
Effet des variations de périmètre		165
Charge fiscale avant crédit d'impôt	-743	-93
Taux effectif d'impôt	26,85%	-11,46%

7.9. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net (part du Groupe) corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres. Le Groupe ne détient pas d'instruments dilutifs ni au 30/06/2016, ni au 30/06/2015.

	30/06/2016	30/06/2015
Résultat net - part du Groupe	-3 505	720
Nombre moyen pondéré d'actions en circulations	2 753	2 762
Résultat net par action	-1,27 €	0,26 €

8. AUTRES INFORMATIONS

8.1. Engagements hors bilan

> Engagements reçus

Néant

> Engagements donnés

	30/06/2016	30/06/2015
Dettes garanties par des sûretés réelles (2)	2 000	2 000
Lettre de blocage compte courant d'associés	-	-
Cautions personnelle et solidaire (1)	2 150	2 590
Cautions personnelle simple (1)	-	-
Cautions personne morale (1)	-	-
Nantissement sur la marque Kindy	-	-
Autre nantissement		50
TOTAUX	4 150	4 640

(1) Kindy SA s'est portée caution personnelle et solidaire au profit des différents partenaires financiers pour les emprunts et lignes de crédit octroyés aux filiales Kindy Bloquert, The Socks Legende, Apollo et G.B.B

(2) Gage Auxiga sur une partie des stocks de Kindy Bloquert pour garantir la ligne de crédit court terme GE Factofrance de 650 k€

8.2. Effectifs du Groupe (Equivalent Temps Plein)

Répartition par pôle	Effectif ETP	
	30/06/2016	30/06/2015
Pôle chaussette	114	123
Pôle chaussures	45	49
Effectif consolidé	159	172

L'effectif du Groupe en nombre de personnes est de 169 au 30 juin 2016 (181 au 30 juin 2015).

8.3. Transactions avec les parties liées

> Opérations avec les principaux dirigeants et parties liées

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction, et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. A ce titre, les dirigeants constituant des parties liées sont les membres du Directoire, au nombre de 2, et les membres du Conseil de surveillance, au nombre de 4.

> Rémunérations

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés à ces principaux dirigeants qui ont été comptabilisés en charge de l'exercice considéré, s'établit comme suit :

En milliers d'euros	Notes	30/06/2016	30/06/2015
Compte de résultat			
Avantages à court terme	(1)	375	372
Avantages à long terme	(2)		
Avantages postérieurs à l'emploi	(3)		
Jetons de présence		28	28
Cotisations aux régimes sociaux	(4)	165	147
TOTAL COMPTABILISE EN CHARGES		568	547
Bilan			
Cotisations aux régimes sociaux		47	30
TOTAL FIGURANT AU BILAN		47	30

- (1) Avantages à court terme : Il s'agit des rémunérations brutes, congés payés, intéressement et primes (s'ils sont payables dans les 12 mois) versés au titre de chacun des exercices relatés, ainsi que les avantages monétaires (voitures, logement...). Ces montants incluent les parties fixes et variables.
- (2) Avantages à long terme : Ils comprennent les congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, jubilés et médailles du travail, intéressement et primes différés.
- (3) Avantages postérieurs à l'emploi : Ils désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de fin de contrat de travail) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.
- (4) Cotisations aux régimes sociaux : Ce montant comprend l'ensemble des cotisations sociales patronales acquittés au titre des avantages à court terme visés ci-dessus. Les dirigeants bénéficient des régimes légaux conventionnels au même titre que l'ensemble des cadres du groupe.

> Opérations avec les filiales

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats/ventes de biens ou services
- Contrat de licences
- Management fees
- Location de locaux
- Comptes courants

8.4. Honoraires versés aux Commissaires aux Comptes

	2015/2016				2014/2015			
	KPMG S.A.		Deloitte & associés		KPMG S.A.		Deloitte & associés	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification	43	100%	49	100%	86	99%	15	100%
<i>Dont Kindy SA (holding)</i>	20	47%	20	41%	25	29%	15	100%
<i>Dont filiales intégrées</i>								
<i>globalement</i>	23	53%	29	59%	61	70%		0%
Missions accessoires	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres prestations	0	0%	0	0%	1	1%	0	0%
TOTAL	43	100%	49	100%	87	100%	15	100%

9. INFORMATIONS SUR LES SECTEURS OPERATIONNELS

Compte de résultat par secteur opérationnel au 30 juin 2016 (en k€)

Secteurs opérationnels	Pôle chaussures	Pôle chaussettes	Interpôle	30/06/2016
Chiffre d'affaires	10 605	22 561	-825	32 342
Résultat opérationnel courant	-957	-656		-1 612
Résultat opérationnel	-1 177	-1 236		-2 414
Résultat net consolidé	-1 295	-2 214		-3 509
Résultat net part du groupe	-1 295	-2 210		-3 504
Résultat net hors groupe		-4		-4

Bilan par secteur opérationnel au 30 juin 2016 (en k€)

Secteurs opérationnels	Pôle chaussures	Pôle chaussettes	Interpôle	Total
Actifs non courants	470	11 014	-2 100	9 384
Actifs courants	7 521	15 542	-6 036	17 028
Total actif	7 992	26 556	-8 136	26 412
Capitaux propres	-773	12 021	-2 100	9 148
Passifs non courants	5 477	4 944	-5 364	5 057
Passifs courants	3 288	9 591	-672	12 208
Total passif	7 992	26 556	-8 136	26 412

Compte de résultat par secteur opérationnels au 30 juin 2015 (en k€)

Secteurs opérationnels	Pôle chaussures	Pôle chaussettes	Interpôle	30/06/2015
Chiffre d'affaires	13 650	25 677	-631	38 696
Résultat opérationnel courant	550	1 344		1 894
Résultat opérationnel	406	774		1 180
Résultat net consolidé	313	408		721
Résultat net part du groupe	313	407		720
Résultat net hors groupe		1		1

Bilan par secteur opérationnel au 30 juin 2015 (en k€)

Secteurs opérationnels	Pôle chaussures	Pôle chaussettes	Interpôle	Total
Actifs non courants	719	11 782	-2 100	10 401
Actifs courants	8 879	18 097	-5 362	21 614
Total actif	9 598	29 879	-7 462	32 015
Capitaux propres	447	14 255	-2 100	12 602
Passifs non courants	5 433	5 571	-5 173	5 831
Passifs courants	3 717	10 054	-189	13 582
Total passif	9 597	29 880	-7 462	32 015

IX Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Kindy S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note « 2.2 Bases de préparation des états financiers » aux comptes consolidés.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des actifs immobilisés selon les modalités décrites dans les notes 3.5 et 3.8 aux états financiers « Règles et méthodes comptables ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 6.5 « Dépréciations d'actifs » aux états financiers donne une information appropriée.
- La société a procédé à l'activation d'une partie de ses déficits fiscaux reportables en avant selon les modalités décrites dans les notes 3.16 « Impôt sur le résultat » et 6.6 « Actifs d'impôt non courants » aux états financiers. Nous avons examiné les modalités d'activation d'une partie de l'économie d'impôt liée aux déficits fiscaux reportables compte tenu des hypothèses de bénéfices futurs attendus et nous nous sommes assurés que la dite note donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense, le 24 novembre 2016

Neuilly-sur-Seine, le 24 novembre 2016

KPMG Audit IS

Deloitte & Associés

Simon Lubais
Associé

Alexis Levasseur
Associé

X Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de trésorerie

- Nature et objet :
Convention de trésorerie entre la société Kindy S.A. et les sociétés Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S., The Socks Legende S.A.S et GBB SAS et The Stocks Office S.A.S.
- Modalités :
Les avances en compte courant au profit de votre société s'élevaient au 30 juin 2016 à:
 - Kindy Bloquert S.A. € 8 565 167
 - The Socks Legende S.A.S € 955 449
 - BSS S.A.S. € 937 705
 - The Socks Office SAS € 57 601

Les avances en compte courant par votre société au 30 juin 2016 s'élevaient à € 5 328 541 au profit de la société GBB S.A.S.

Aucun intérêt n'a été facturé à votre société au 30 juin 2016.

Convention d'intégration fiscale

- Nature et objet :
Convention d'intégration fiscale avec les sociétés Kindy Bloquert S.A, BSS. S.A.S., The Socks Legende S.A.S., The Socks Office S.A.S., GBB S.A.S. et APOLLO EURL.
- Modalités :
La convention d'intégration fiscale retient le principe de parfaite neutralité fiscale du régime d'intégration.

Convention de prestations de services

- Nature et objet :
Convention de prestations de services, notamment sur le plan administratif comptable juridique et fiscal, avec les sociétés Kindy Bloquert S.A., SCI Bloquert, BSS S.A.S., The Socks Legende S.A.S., The Socks Office S.A.S. et GBB S.A.S.
- Modalités :
Les modalités et les montants facturés par Kindy S.A. aux sociétés du groupe sont détaillés dans le tableau ci-après :



Sociétés facturées	Modalités de la convention	Produits comptabilisés (en €)
Kindy Bloquert S.A. / BSS S.A.S. / The Socks Legende SAS. / The Socks Office SAS. / GBB S.A.S./	Refacturation des frais de Kindy S.A. aux sociétés Kindy Bloquert S.A, BSS S.A.S, The Socks Legende SAS, The Socks Office SAS et GBB S.A.S selon la clé de répartition suivante : <ul style="list-style-type: none">▪ Proportionnellement à leur chiffre d'affaires hors groupe respectif▪ Proportionnellement à leur effectif total respectif	1 336 659 (Kindy Bloquert S.A.) 226 045 (BSS S.A.S.) 567 386 (GBB S.A.S.) 17 930 (The Socks Legende SAS) 56 433 (The Socks Office SAS)
SCI Bloquert	Forfait	1 526

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense, le 24 novembre 2016

Neuilly-sur-Seine, le 24 novembre 2016

KPMG Audit IS

Deloitte & Associés

Simon Lubais
*Associé*Alexis Levasseur
Associé

XI Comptes annuels individuels de la société Kindy SA au 30 juin 2016¹

A- BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	30/06/2016	30/06/2015
Capital souscrit non appelé I				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	24 000	24 000		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	71 777	71 777		
Installations techniques, matériel, outillage Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	30 762 380	16 881 958	13 880 422	15 671 922
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	45		45	45
Autres immobilisations financières	304 404	121 522	182 882	189 610
TOTAL II	31 162 606	17 099 257	14 063 349	15 861 578
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes				
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	869 982		869 982	252 280
Autres créances	6 531 024		6 531 024	6 357 003
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	507 094		507 094	1 992 487
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	12 549		12 549	33 110
TOTAL III	7 920 649		7 920 649	8 634 881
TOTAL GENERAL (I À VI)	39 083 255	17 099 257	21 983 998	24 496 460
Renvois: droit bail	Part -1an.		Part à + 1 an	6 488 484
N-1	N-1		N-1	6 297 449

¹ Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de Kindy SA figure en page 103 de ce document

**B- BILAN PASSIF**

Rubriques	30/06/2016	30/06/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1) (dont versé : 7003625)	7 003 625	7 003 625
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 514 568	2 514 568
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale (3)	2 031	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. Cours)		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.)	38 589	
Report à nouveau		- 3 760
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 761 304	44 380
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL I	7 797 509	9 558 814
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	29 802	56 647
Provisions pour charges	71 867	81 320
TOTAL III	101 669	137 967
DETTES (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	2 907 576	2 706 011
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. Participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167 605	299 780
Dettes fiscales et sociales	493 717	366 096
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 515 922	11 427 789
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (4)		
TOTAL IV	14 084 820	14 799 678
Ecarts de conversion Passif V		
TOTAL GENERAL (I à V)	21 983 998	24 496 460
Renvois		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
(2) Dont - Ecart de réévaluation libre		
- Réserve de réévaluation (1976)		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	1 761 094	1 370 630
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP	442 601	125
Dettes à plus d'un an		
Dettes à moins d'un an		

C- COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	30/06/2016	30/06/2015
Ventes de marchandises				
Production - biens	229		229	115
vendue - services	2 205 979		2 205 979	1 924 882
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 206 208		2 206 208	1 924 997
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			208 549	140 266
Autres produits (1) (11)			2	57
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) I			2 414 760	2 065 321
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			696 107	584 085
Impôts, taxes et versements assimilés			37 072	33 262
Salaires et traitements			684 158	635 515
Charges sociales (10)			309 879	269 156
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements				
- dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			155 700	141 329
Autres charges (12)			97 870	103 633
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) II			1 980 789	1 766 982
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			433 971	298 339
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			2 933	7 152
Autres intérêts et produits assimilés (5)			21 885	37 398
Reprises sur provisions et transferts de charges			943 500	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 856	7 023
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS V			970 175	51 574
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 735 000	
Intérêts et charges assimilées (6)			104 768	118 267
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES VI			2 839 768	118 267
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-1 869 593	-66 692
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			-1 435 622	231 646

Rubriques	30/06/2016	30/06/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 987	444 702
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	167 813	34 758
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7) VII	178 800	479 460
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	396 886	681 688
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	140 968	21 112
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7) VIII	537 854	702 801
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-359 054	-223 340
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX		
Impôts sur les bénéfices X	-33 372	-36 074
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 563 736	2 596 356
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 325 040	2 551 976
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-1 761 304	44 380
Renvois		
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
(2) Dont produits de locations immobilières		
produits d'exploitation sur exercices antérieurs		
(3) Dont : - Crédit-bail mobilier		
- Crédit-bail immobilier		
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	21 886	37 399
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		2 439
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238)		
(9) Dont transferts de charges	43 396	48 132
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences		
(13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives obligatoires		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges	Produits
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges	Produits
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s/exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>		

D- ANNEXE

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1. Evénements principaux de l'exercice.

En octobre 2015, Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont été assignées en concurrence déloyale. Le 7 juillet 2016, le dossier a été plaidé auprès du Tribunal de Commerce de Beauvais. Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont fait valoir les éléments sérieux dont elles disposent pour combattre cette action qu'elles estiment abusive. D'ailleurs, une demande indemnitaire a été formulée à l'encontre de la partie adverse sur recommandation des conseils des sociétés.

En décembre 2015, lors de l'Assemblée Générale, Kindy a renouvelé son Conseil de Surveillance pour tenir compte de la nouvelle géographie de son capital, dont les principaux actionnaires sont Philippe Spruch et sa société Diversita (21,1 %), Sigma Gestion (18,3 %) et Amiral Gestion (16,7 %).

Le Conseil de Surveillance qui a suivi a nommé Philippe Spruch en tant que Président. Il succède à Joël Pétillon qui reste au Conseil.

Outre Philippe Spruch et Joël Pétillon, le Conseil de Surveillance est désormais composé de Stéphan Clerjaud, Emmanuelle Duez et Florence Sentilhes.

En avril 2016, à l'issue du Conseil de Surveillance réuni le 5 avril, Nathalie Crouzet a été nommée Présidente du Directoire de Kindy. Elle succède à Thierry Rousseau qui a quitté le Groupe

1.2. Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le Groupe précise qu'en raison de la progression de l'endettement financier net et de l'avertissement sur les résultats publié en juin 2016, il a été conduit à se rapprocher de ses partenaires bancaires afin de pérenniser les moyens de financement de ses opérations et de son développement. Les banques ont accepté de maintenir les découverts jusqu'à début janvier 2017, dans un premier temps.

Le Groupe s'est engagé à étudier toutes les options et à rechercher de nouvelles solutions de financement, complémentaires, permettant de garder la confiance des banques et maintenir les découverts autorisés.

Sur cette base les comptes annuels ont été établis en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, même si la direction a retenu comme hypothèse la plus probable, la réussite des discussions avec ses partenaires financiers, il existe de fait une incertitude quant à leur issue. En cas d'issue défavorable, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Sauf avis contraire, tous les chiffres sont en milliers d'euros.

2.1. Tableau des immobilisations

	Valeurs brute au 30/06/2015	Augmentation	Diminution	Valeurs brute au 30/06/2016
Immobilisations incorporelles	24	-	-	24
Marque Stem	24			24
Immobilisation corporelles	72	-	-	72
Installations tech, matériel et outillage	31			31
Matériel de bureau et informatique	41			41
Immobilisations financières	31 074	23	31	31 066
Participations	30 762		-	30 762
Autres immobilisations financières	312	23	31	304
TOTAL IMMOBILISATIONS	30 170	23	31	31 162

2.2. Tableau des amortissements sur actifs immobilisés

	Montant des amortissements au 30/06/2015	Augmentation	Diminution	Montant des amortissements au 30/06/2016
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisation corporelles	72	-	-	72
Agencements	31			31
Matériel de bureau et informatique	41			41
TOTAL AMORTISSEMENTS	72	-	-	72

2.3. Tableau des provisions sur actifs immobilisés

	Montant des provisions au 30/06/2015	Augmentation	Diminution	Montant des provisions au 30/06/2016
Immobilisations incorporelles	24	-	-	24
Marque Stem	24			24
Immobilisation financières	15 212	2 735	944	17 003
Titres Kindy Bloquert	13 780	2 646		16 426
Titres Mariner				-
Titres BSS				-
Titres Kindy Asia		33		33
Titres GBB	944	-	944	
Titres The Socks Legende	265	35		300
Titres TSO	102	21		123
Actions propres	121	-		121
TOTAL PROVISIONS	15 236	2 735	944	17 027

2.4. Tableau des autres provisions

	Montant des provisions au 30/06/2015	Augmentation	Diminution	Montant des provisions au 30/06/2016
Provisions pour risques et charges	137	297	333	102
Autres provisions pour risques	-	-	-	-
Provision pour litiges	56	141	168	30
Provision pour pensions et médailles du travail	81	156	165	72
Dépréciation de l'actif circulant	-	-	-	-
Comptes clients	-	-	-	-
Comptes courants Groupe	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	137	297	333	102

2.5. Etat des échéances des créances

CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<u>Actif immobilisé</u>	304	-	304
Prêts			
Autres immobilisations financières	304		304
<u>Autres créances de l'actif circulant</u>	7 400	912	6 488
Clients et comptes rattachés	870	870	
Créances fiscales et sociales	28	27	1
Groupe et associés	6 487		6 487
Débiteurs Divers	15	15	
<u>Charges constatées d'avance</u>	13	13	-
TOTAL CREANCES	7 717	925	6 792

2.6. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<u>Dettes financières</u>	2 908	1 100	1 808
Emprunts auprès des ets de crédit	2 908	1 100	1 808
Soldes créditeurs de banque	0	0	
<u>Autres dettes</u>	11 178	662	10 516
Dettes fournisseurs	168	168	
Dettes fiscales et sociales	494	494	
Groupe et associés	10 516		10 516
Autres dettes	0	0	
<u>Produits constatés d'avance</u>	0	0	0
TOTAL DETTES	14 086	1 762	12 324

2.7. Immobilisations incorporelles

2.7.1. Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.7.2. Marque

Nous vous rappelons que la marque Stem (24 k€) est totalement dépréciée du fait de sa non utilisation.

2.8. Immobilisations corporelles

2.8.1. Evaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.8.2. Amortissements

L'amortissement est calculé sur la durée de consommation des avantages économiques liés à l'utilisation de l'actif. Les durées estimées sont principalement les suivantes :

Nature	Durée	Mode
Matériel de bureau et informatique	3	Dégressif
Mobilier de bureau	10	Linéaire
Agencements	10	Linéaire

2.8.3. Dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou la valeur d'usage) de l'actif est estimée.

Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée.

2.9. Immobilisations financières

> Titres de filiales et participations

	Capital	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Avances en compte courant	Dividendes reçus par les sociétés du groupe
				Brute	Nette				
Filiales (+50%)									
- KINDY BLOQUERT	5 684	10 078	99,70%	27 883	11 457	17 649	-1 264	-7 582	
- BSS	40	853	100,00%	40	40	2 683	66	-832	
- KINDY ASIA	1	284	100,00%	317	284	2 725	-301	90	
- GBB	2 100	72	100,00%	2 100	2 100	10 304	-924	5 364	
- THE SOCKS LEGENDE	300	-163	100,00%	300	0	300	-152	-955	
- THE SOCKS OFFICE	16	-135	100,00%	123	0	523	-32	-58	
Participation (de 10 à 50%)									

> Evaluation

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont incorporés dans la valeur de ces titres.

Les titres de participation et les titres immobilisés sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité déterminée sur la base de critères objectifs (cours de Bourse pour les sociétés cotées, capitaux propres, rentabilité), d'éléments prévisionnels (conjoncture économique, perspectives de rentabilité) ou de tous autres éléments représentatifs de la valeur réelle des titres détenus.

Une dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée entre les deux termes retenus.

> Postes du bilan relatifs aux filiales et participation

	Montant concernant les entreprises :	
	Liées en k€	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Titres de participation	30 762	
Créances clients et comptes rattachés	870	
Autres créances (Groupe et associés)	6 487	
Autres dettes (Groupe et associés)	10 516	
Charges financières		2
Produits financiers		9

2.10. Créances

2.10.1. Evaluation et dépréciation

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.10.2. Classement par échéance

Cf. note 2.5

2.11. Tableau de variation des capitaux propres

	juin-15	+	-	juin-16
Capital	7 004			7 004
Primes, réserves	2 515	40		2 555
Report à nouveau	-4		-4	0
Résultat	44	- 1 761	44	-1 761
Total	9 559	-1 720	40	7 798

Aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice.

2.12. Capital

Le capital est composé de 2 801 450 actions souscrites en totalité d'un nominal de 2,50 €.

2.13. Actions propres

	Nombre d'actions	Valeur Brute	Provision	Valeur Nette	Cours fin exercice(€)
01/07/2015					
Titres Participations	22 607	200	119	81	3.37
Contrat liquidité	16 780	61	3	58	3.37
	39 387	261	122	139	3.37
30/06/2016					
Titres participations	22 607	200	119	81	1.48
Contrat liquidité	25 615	84	3	81	1.48
	48 222	284	122	162	1.48

2.14. Evaluation fiscale dérogatoire

	30/06/2016
Résultat courant de l'exercice	356
Impôt sur les bénéfices à 33.1/3 % ⁽¹⁾	-119
Résultat courant après impôts	237
Variation des provisions réglementées	0
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	237

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos

Le résultat courant de l'exercice est hors Dotations et Reprises de provisions sur immobilisations financières

2.15. Provisions pour risques et charges

Cf. tableau 2.3 et 2.4

> Evaluation

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

> Provision indemnités de départ à la retraite et médaille du travail

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

%	06/2016	06/2015	06/2014
Taux actualisation	1.05	2.06	2.29
Taux croissance salaires	0	0	0

Les calculs prennent comme hypothèse un départ volontaire des salariés à partir de 62 ans, d'où l'application des charges sociales.

2.16. Dettes financières

> Classement par échéance

Cf. note 2.6

2.17. Autres dettes

> Classement par échéance

Cf. note 2.6

Les autres dettes sont principalement composées des comptes courant du Groupe.

2.18. Charges à payer

	30/06/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Intérêts courus sur emprunts	5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs : factures non parvenues	29
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sociales	403
Dettes fiscales	2
Autres dettes	0
TOTAL	439

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par marché géographique est la suivante :

	France	Export	Total
Biens	0		0
Services	2 206		2 206
Total	2 206	0	2 206

Le chiffre d'affaires de la société correspond essentiellement aux prestations facturées aux entités du Groupe.

3.2. Résultat financier

Les produits financiers sont composés :

- de la reprise sur provision sur titres pour 944 k€,
- de revenus des VMP pour 13 k€,
- de revenus des prêts pour 3 k€,
- de produits nets sur cessions de VMP pour 2 k€,
- de gains sur contrat de liquidités pour 9 k€.

Les charges financières sont composées :

- de la dotation sur provision sur titres pour 2 735 k€,
- d'intérêts sur emprunts pour 76 k€,
- de pertes sur le contrat de liquidité pour 29 k€.

3.3. Résultat exceptionnel

	30/06/2016
Charges exceptionnelles de personnel	-361
Autres charges exceptionnelles	-36
Autres produits exceptionnels	11
Dot. Provisions exceptionnelles	-141
Reprise provisions exceptionnelles	168
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-359

3.4. Impôt

3.4.1. Ventilation

Résultat avant impôt	Impôt				Résultat net		
	Théorique	Report déficitaire	Profit intégration fiscale	Dû	Théorique	Comptable	
Courant	-1 436	-478	-478	0	0	-1 914	-1 436
Exceptionnel CT	-359	-117	-117	0	0	-476	-359
LT							
TOTAL	-1 795	-595	-595	0	0	-2 390	-1 795

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature entre résultat courant et résultat exceptionnel.

3.4.2. Intégration fiscale

La société fait partie du Groupe intégré dont la société mère est Kindy S.A.

La convention d'intégration fiscale fait application du principe de neutralité fiscale du régime d'intégration.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Evènements postérieurs à la clôture

En juillet 2016, le Kindy a annoncé la nomination de Joël Pétillon en tant que Président du Conseil de Surveillance par intérim, à la suite de la démission de Philippe Spruch de ses mandats de Président et de membre du Conseil de Surveillance. Pour rappel, Joël Pétillon avait été président du Directoire de 1993 à 2013, puis Président du Conseil de Surveillance de 2013 à 2015.

4.2. Identité de la société mère consolidante

Kindy S.A. est la société mère consolidante du Groupe Kindy.

4.3. Rémunération des dirigeants

La société a procédé au titre de l'exercice 2015/2016 à la distribution de jetons de présence pour un montant de 27,5 k€.

L'ensemble des rémunérations allouées aux membres du Directoire est de 375 k€.

4.4. Effectifs

Effectifs	30 juin 2016	30 juin 2015
Cadres	5	5
TOTAL	5	5

4.5. Engagements hors bilan

En k€	30/06/2016
<u>Engagements donnés</u>	
Caution solidaire en faveur de Palatine pour emprunt « KB »	500
Caution solidaire en faveur du Crédit du Nord pour « Kindy Bloquet »	550
Caution solidaire en faveur de Caisse d'Epargne pour « Kindy Bloquet »	500
Caution personnelle et solidaire en faveur du Crédit du Nord pour « GBB »	600
	2 150
<u>Engagements reçus</u>	
Clause de retour à meilleure fortune (Business Sport Socks) ⁽¹⁾	1 404

⁽¹⁾ Suite à abandon de créances octroyés par Kindy SA le 29 octobre 2007 pour 639 k€ et le 31 mars 2010 pour 765 k€

La loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle avait créé un droit individuel à la formation (DIF) : tout salarié bénéficiait de 20 heures de formation par an cumulable à hauteur de 120 heures au maximum. La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle a mis un terme à ce dispositif.

Les heures acquises pourront tout de même être utilisées pendant 6 ans dans le cadre du compter personnel de formation (CFP) mis en place au 1^{er} janvier 2015.

La société n'a pas d'autre engagement hors bilan.

XII Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de la société Kindy SA

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Kindy S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note « 1.2 Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2016 s'établit à 13 880 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.9 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à vérifier la correcte application de ce principe et à nous assurer de l'exhaustivité et de l'évaluation adéquate des provisions ainsi comptabilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérfications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article

L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense, le 24 novembre 2016

Neuilly-sur-Seine, le 24 novembre 2016

KPMG Audit IS

Deloitte & Associés

Simon Lubais

Alexis Levasseur

Associé

Associé

XIII Personnes responsables

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Rapport financier sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion dont l'ensemble des rubriques figure dans le présent document, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats, et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Les informations financières historiques présentées dans ce Rapport Financier ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux qui contiennent les observations et réserves suivantes :

- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2016, figurant page 85 de ce présent document ne comporte pas de réserve. En revanche il attire l'attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note « 2.2 Bases de préparation des états financiers » aux comptes consolidés,
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2015, figurant page 90 du Document de Référence 2014/2015 ne comporte ni réserve ni observation,
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2014, figurant en page 89 du Document de Référence 2013/2014 ne comporte ni réserve ni observation.

Le Président du Directoire

Nathalie CROUZET

XIV Contrôleurs légaux des comptes

1. COMMISSAIRES AUX COMPTES

1.1 Commissaires aux Comptes titulaires

- KPMG AUDIT IS²
Société par actions simplifiée
3, Cours du Triangle – Immeuble le Palatin – 92 939 Paris la Défense Cedex

Mandat actuel : 2014
Expiration du mandat : Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019/2020

- DELOITTE & ASSOCIES³
Société Anonyme
185 avenue Charles de Gaulle – 92 200 Neuilly-sur-Seine

Mandat actuel : 2014
Expiration du mandat : Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019/2020

1.2 Commissaires aux Comptes suppléants

- SALUSTRO REYDEL
Société Anonyme à Conseil d'administration
3, Cours du Triangle – Immeuble le Palatin – 92 939 Paris la Défense Cedex

Mandat actuel : 2014
Expiration du mandat : Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019/2020

- BEAS
Société par actions simplifiée
185 avenue Charles de Gaulle – 92 200 Neuilly-sur-Seine

Mandat actuel : 2014
Expiration du mandat : Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019/2020

2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2015/2016				2014/2015			
	KPMG S.A.		Deloitte & associés		KPMG S.A.		Deloitte & associés	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification	43	100%	49	100%	86	99%	15	100%
<i>Dont Kindy SA (holding)</i>	20	47%	20	41%	25	29%	15	100%
<i>Dont filiales intégrées</i>								
<i>globalement</i>	23	53%	29	59%	61	70%		0%
Missions accessoires	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Autres prestations	0	0%	0	0%	1	1%	0	0%
TOTAL	43	100%	49	100%	87	100%	15	100%

² Société KPMG représentée par Monsieur Simon Lubais

³ Société Deloitte représenté par Monsieur Alexis Levasseur